



le château
RAPPORT ANNUEL 2008

PROFIL

Chef de file au Canada, Le Château est un détaillant spécialisé offrant des vêtements, des chaussures et des accessoires avant-gardistes aux femmes et aux hommes soucieux de la mode. Le succès de notre marque repose sur notre capacité d'identifier rapidement les tendances de la mode et d'y réagir immédiatement grâce à nos forces en conception et en développement de produits, ainsi qu'à notre approche verticale.

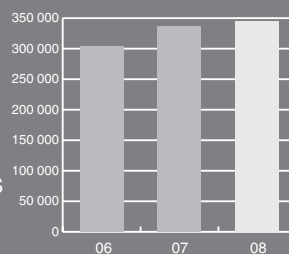
Les vêtements de marque Le Château sont vendus exclusivement par l'entremise des 221 magasins de détail de la Société. Tous ses magasins sont situés au Canada, à l'exception de quatre dans la région de New York. En outre, la Société a neuf magasins sous licence au Moyen Orient.

Le Château, qui accorde une grande importance à la recherche, à la conception et au développement de produits, fabrique environ 35 % de ses vêtements dans ses installations de production au Canada.

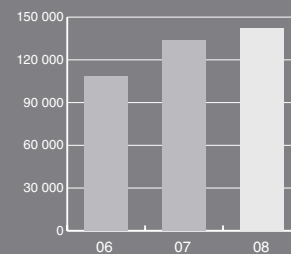
MAGASINS ET SUPERFICIE EN PIEDS CARRÉS

	31 JANVIER 2009		26 JANVIER 2008	
	MAGASINS	PIEDS CARRÉS	MAGASINS	PIEDS CARRÉS
ONTARIO	73	352 214	69	330 986
QUÉBEC	65	319 762	62	296 280
COLOMBIE-BRITANNIQUE	27	128 768	24	109 308
ALBERTA	26	117 321	24	102 055
MANITOBA	7	35 575	7	34 254
NOUVELLE-ÉCOSSE	7	28 083	7	26 428
NOUVEAU-BRUNSWICK	5	19 332	5	19 292
SASKATCHEWAN	4	16 200	4	16 200
TERRE-NEUVE	2	9 203	2	9 203
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD	1	3 480	1	3 480
TOTAL CANADA	217	1 029 938	205	947 486
TOTAL ÉTATS-UNIS	4	17 591	4	17 591
TOTAL MAGASINS LE CHÂTEAU	221	1 047 529	209	965 077

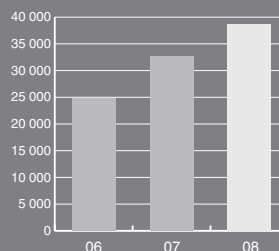
CHIFFRE D'AFFAIRES (en '000)



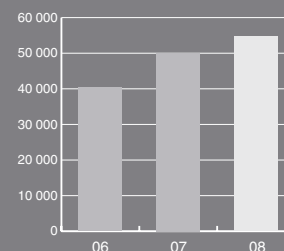
CAPITAUX PROPRES (en '000)



BÉNÉFICE NET (en '000)



FLUX DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION (en '000)



FAITS SAILLANTS

(en milliers de dollars sauf les données par action et les ratios)

EXERCICES TERMINÉS LES	31 janvier 2009 (53 semaines)	26 janvier 2008	27 janvier 2007	28 janvier 2006	29 janvier 2005
RÉSULTATS					
Chiffre d'affaires	345 614	336 070	303 879	279 064	241 131
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	57 706	50 523	38 406	35 963	24 336
Bénéfice net	38 621	32 596	24 751	23 513	15 886
• Par action (de base)	1,56	1,30	1,02	0,99	0,74
Dividende par action					
• Ordinaire	0,625	0,50	0,28	0,20	0,16
• Spécial	0,25	—	0,75	—	—
Nombre moyen d'actions en circulation ('000)	24 796	24 978	24 181	23 812	21 448
SITUATION FINANCIÈRE					
Fonds de roulement	85 620	74 384	45 928	60 491	47 781
Capitaux propres	142 414	133 605	108 174	105 245	85 244
Total de l'actif	216 431	206 876	185 709	166 236	128 198
RATIOS FINANCIERS					
Ratio du fonds de roulement	3,03	2,55	1,75	2,52:1	2,61:1
Ratio de liquidités immédiates	1,75	1,59	1,08	1,63:1	1,62:1
Ratio d'endettement ⁽¹⁾	0,20:1	0,17:1	0,14:1	0,20:1	0,16:1
AUTRES STATISTIQUES (unités comme précisé)					
Flux de trésorerie d'exploitation (en '000)	54 691	50 125	40 374	36 311	25 291
Dépenses en immobilisations (en '000)	21 467	24 091	27 701	27 655	16 491
Nombre de magasins en fin d'exercice	221	209	195	185	174
Superficie en pi ²	1 047 529	965 077	853 767	762 093	686 830
Ventes au pi ² ⁽²⁾	385	408	407	416	394

RENSEIGNEMENTS SUR LE TITRE

Symbole : **CTU.A**

Inscription boursière : **TSX**

Nombre d'actions participantes en circulation (au 28 avril 2009) :

19 663 464 actions subalternes de catégorie A avec droit de vote

4 560 000 actions de catégorie B

Nombre d'actions en circulation dans le public : ⁽³⁾

14 799 884 actions de catégorie A

Au 28 avril 2009 :

Haut/bas du cours de l'action de catégorie A

(12 mois terminés le 28 avril 2009) : **14,24 \$ / 6,31 \$**

Cours récent : **9,45 \$**

Rendement des actions : **7,4 %**

Ratio cours / bénéfice : **6,1 X**

Ratio cours / valeur comptable : **1,6 X**

Résultat par action : ⁽⁴⁾ **1,56 \$**

Valeur comptable de l'action : ⁽⁵⁾ **5,88 \$**

(1) Incluant les obligations locatives et la tranche échéant à moins d'un an de la dette, excluant les avantages incitatifs reportés.

(2) Excluant les magasins-entrepôts Le Château.

(3) Excluant les actions détenues par les membres du conseil d'administration et les dirigeants.

(4) Exercice terminé le 31 janvier 2009.

(5) Au 31 janvier 2009.

MESSAGE AUX ACTIONNAIRES

Je suis très fière que Le Château entreprenne sa 50^e année d'existence dans le monde de la mode. La longévité de notre marque tient au fait que Le Château a su rester fidèle à sa vision de la beauté en matière de vêtements, de chaussures et d'accessoires conçus ici au Canada, et tous offerts à prix abordable.

Nous resterons fidèles à nos valeurs fondamentales d'il y a 50 ans – l'offre de nouveaux produits attrayants et le plaisir de bien servir nos clients. De même, nous continuerons de mettre l'accent sur le contrôle des inventaires et d'élargir notre gamme de produits afin de rejoindre une clientèle plus diversifiée.

Malgré un contexte difficile pour les commerces de détail, notre bénéfice est passé de 32,6 millions de dollars à 38,6 millions de dollars en 2008, soit une hausse de 18 %, et notre taux de dividende annuel a augmenté de 0,50 \$ à 0,70 \$ par action, plus un dividende spécial non récurrent de 0,25 \$.

En 2009, nous renforcerons encore la vision initiale de Le Château et nous concentrerons davantage sur la conception et la livraison juste-à-temps grâce à l'intégration verticale de nos activités.

Nous remercions nos clients, les membres dévoués de notre équipe ainsi que nos actionnaires de contribuer au succès continu de Le Château.

JANE SILVERSTONE SEGAL, B.A. LLL

Présidente du Conseil
Chef de la direction

RAPPORT DE GESTION

Le 30 avril 2009

L'exercice 2008 désigne, dans tous les cas, la période de 53 semaines terminée le 31 janvier 2009, tandis que les exercices 2007 et 2006 désignent les périodes de 52 semaines terminées respectivement le 26 janvier 2008 et le 27 janvier 2007. Le rapport de gestion doit être lu avec les états financiers consolidés vérifiés et les notes y afférentes de l'exercice 2008 de Le Château inc. et avec la notice annuelle. Tous les montants de ce rapport sont exprimés en dollars canadiens, et tous les montants des tableaux de ce rapport sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

Toute information additionnelle au sujet de la Société, y compris la notice annuelle de la Société, est disponible en ligne à l'adresse www.sedar.com.

PRINCIPALES INFORMATIONS ANNUELLES

(EN MILLIERS DE DOLLARS, SAUF LES MONTANTS PAR ACTION)

	2008 \$	2007 \$	2006 \$
	(53 semaines)		
Chiffre d'affaires	345 614	336 070	303 879
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	57 706	50 523	38 406
Bénéfice net	38 621	32 596	24 751
Résultat net par action			
De base	1,56	1,30	1,02
Dilué	1,55	1,29	1,00
Total de l'actif	216 431	206 876	185 709
Dette à long terme ¹	18 982	13 697	8 222
Dividendes par action			
Ordinaire	0,625	0,50	0,28
Spécial	0,25	—	0,75
Flux de trésorerie d'exploitation ²	54 691	50 125	40 374
Augmentation (diminution) des ventes des magasins comparables en %	(2,7) %	5,6 %	3,8 %
Superficie brute en pieds carrés des magasins à la fin de l'exercice	1 047 529	965 077	853 767
Ventes au pied carré, excluant les magasins-entrepôts (en dollars)	385	408	407

¹) Incluant les obligations locatives. Excluant la tranche échéant à moins d'un an de la dette et les avantages incitatifs reportés.

²) Avant la variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement liée à l'exploitation.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires a fait un bond de 2,8 % en 2008 pour atteindre un niveau record de 345,6 millions de dollars, comparativement à 336,1 millions de dollars pour l'exercice précédent. Les ventes des magasins comparables ont diminué de 2,7 % au cours de l'exercice.

En excluant les magasins-entrepôts, les ventes au pied carré ont affiché une baisse, passant de 408 \$ en 2007 à 385 \$ en 2008. Bien que les résultats des ventes au pied carré constituent un important indicateur de rendement, la Société continue à concentrer ses efforts sur la contribution aux profits au pied carré.

L'optimisation des profits a continué de constituer un élément clé de nos stratégies d'affaires. En effet, nous sommes demeurés axés sur la croissance de notre clientèle et la distinction de la marque en offrant la combinaison la plus novatrice d'articles de mode de qualité et de valeur en temps opportun et de manière continue. Notre approche par intégration verticale du commerce de détail nous permet de réduire les risques liés aux produits et d'accélérer la mise en marché.

En 2008, nous avons poursuivi le déploiement de notre nouveau concept de magasins, un programme de transformation mis en œuvre dans environ 80 % de nos magasins à ce jour. Ce concept reflète nos efforts visant à rehausser la qualité de notre marque et à stimuler la croissance de notre clientèle au moyen d'un environnement de conception épurée et de mise en marché aérée permettant à chaque division de constituer une destination distincte comportant une plus grande visibilité et un effet accru.

Projet pilote de contrat de licence : Au cours du troisième trimestre de 2005, Le Château a adhéré à un projet pilote de contrat de licence avec un promoteur spécialisé dans les commerces de détail au Moyen-Orient visant l'ouverture de magasins de marque Le Château dans la région. Au 31 janvier 2009, neuf magasins étaient exploités en vertu d'un contrat de licence dans cette région. La Société tentera d'élargir davantage son offre et d'accroître la notoriété de sa marque sur le plan international afin d'accélérer la production de profits par des contrats de licence et des établissements à l'étranger.

VENTES TOTALES PAR DIVISION (EN MILLIERS DE DOLLARS)

	VARIATION EN %				
	2008 \$	2007 \$	2006 \$	2008-2007	2007-2006
Vêtements pour femmes	190 676	191 549	170 160	(0,5) %	12,6 %
Vêtements pour hommes	57 847	52 053	45 970	11,1 %	13,2 %
Chaussures	38 562	39 579	36 905	(2,6) %	7,2 %
Accessoires	58 529	52 700	48 870	11,1 %	7,8 %
Vêtements <i>JUNIOR GIRL</i>	—	189	1 974	(100,0) %	(90,4) %
	345 614	336 070	303 879	2,8 %	10,6 %

Division des vêtements pour femmes : La division des vêtements pour femmes a enregistré une baisse de 0,5 % de son chiffre d'affaires; elle demeure toutefois la division de la Société qui génère le plus de produits d'exploitation, comptant pour 55,2 % des ventes totales, comparativement à 57,0 % l'exercice précédent. Les efforts continus de la Société visant l'élargissement de sa clientèle, une plus grande sélection de tailles de vêtements et un flux ininterrompu de produits uniques et de qualité ont contribué à l'accroissement de sa marge bénéficiaire dans cette division.

Croissance et expansion de la division des vêtements pour hommes : Le chiffre d'affaires de la division des vêtements pour hommes a connu une croissance de 11,1 %, soit 16,7 % des ventes totales en regard de 15,5 % l'exercice précédent. Au cours de l'exercice, sept autres magasins existants ont été agrandis de manière à offrir une section adjacente, mais distincte, consacrée au rayon pour hommes, ce qui a porté à 62 le nombre de magasins avec une entrée distincte pour les vêtements pour hommes. En tout, la superficie de cette division a connu une expansion de 12 % en 2008.

Division des chaussures : En 2008, le chiffre d'affaires a diminué de 2,6 %, comptant pour 11,2 % des ventes totales comparativement à 11,8 % l'exercice précédent. En outre, nous avons continué de coordonner de façon plus suivie notre offre de chaussures à nos vêtements et à notre marque style de vie en général. Nous sommes conscients que cette division présente le potentiel de croître encore davantage et nous planifions de renforcer notre gamme de produits afin d'accaparer une plus grande part du marché. Notre offre de chaussures prend habituellement la forme d'«une boutique à l'intérieur de la boutique» mais, dans certains marchés plus importants, nous implantons des boutiques concept entièrement consacrées aux chaussures, adjacentes aux boutiques pour femmes, mais dotées d'une entrée indépendante, à la manière des rayons pour hommes avec entrée distincte, qui ont remporté beaucoup de succès. Nous exploitons aujourd'hui onze boutiques concept du genre, toutes contiguës à un magasin déjà existant.

Division des accessoires : Le chiffre d'affaires de la division des accessoires a affiché une hausse de 11,1 % en 2008 et a constitué 16,9 % des ventes totales par rapport à 15,7 % l'exercice précédent.

VENTES TOTALES PAR RÉGION (EN MILLIERS DE DOLLARS)

				VARIATION EN %	
	2008 \$	2007 \$	2006 \$	2008-2007	2007-2006
Ontario	118 135	114 395	104 358	3,3 %	9,6 %
Québec	94 268	89 677	82 265	5,1 %	9,0 %
Prairies	65 396	61 776	53 352	5,9 %	15,8 %
Colombie-Britannique	44 157	45 281	40 317	(2,5) %	12,3 %
Atlantique	17 704	17 559	15 316	0,8 %	14,6 %
États-Unis	5 954	7 382	8 271	(19,3) %	(10,7) %
	345 614	336 070	303 879	2,8 %	10,6 %

En 2008, les Prairies ont enregistré la plus forte croissance du chiffre d'affaires, avec une augmentation de 5,9 % des ventes totales et de 2,0 % des ventes des magasins comparables. Au Québec, les ventes totales ont affiché une hausse de 5,1 %, alors que les ventes des magasins comparables ont diminué de 0,7 %. Les ventes totales se sont accrues de 3,3 % en Ontario, tandis que les ventes des magasins comparables ont baissé de 4,7 %. En Colombie-Britannique et dans la région de l'Atlantique, les ventes des magasins comparables ont baissé de 5,9 %.

Les ventes des magasins comparables de la Société situés aux États-Unis ont affiché une baisse de 7,0 % (8,0 % en dollars américains). Les ventes totales ont diminué de 19,3 % par suite du recul des ventes des magasins comparables et de la fermeture d'un magasin en janvier 2008.

Au cours de l'exercice, Le Château a ouvert 12 nouveaux magasins et a rénové 17 magasins existants. Au 31 janvier 2009, la Société exploitait 221 magasins (dont 31 magasins-entrepôts) comparativement à 209 magasins (dont 25 magasins-entrepôts) à la fin de l'exercice précédent. La superficie totale des magasins à la fin de l'exercice s'élevait à 1 048 000 pieds carrés, en regard de 965 000 pieds carrés à la fin de l'exercice précédent, soit une augmentation de 83 000 pieds carrés, ou de 8,6 %. Des 83 000 pieds carrés ajoutés au cours de l'exercice, 63 000 pieds carrés étaient attribuables aux ouvertures de nouveaux magasins et 20 000 pieds carrés à l'agrandissement de 9 magasins existants. Pour 2009, la Société prévoit accroître sa superficie d'environ 50 000 à 75 000 pieds carrés. Cette expansion sera attribuable à l'ouverture de 7 à 10 nouveaux magasins, ainsi qu'à l'agrandissement (lorsque possible) de magasins existants.

CHARGES

Pour l'exercice 2008, le coût des ventes et les charges de vente et d'administration ont totalisé 271,1 millions de dollars, ou 78,4 % du chiffre d'affaires, comparativement à 267,9 millions de dollars, ou 79,7 % du chiffre d'affaires pour 2007. Cette diminution tient surtout à l'amélioration constante des marges bénéficiaires brutes attribuable à une combinaison de produits entraînant un meilleur rendement et en partie au dollar canadien qui est resté relativement ferme jusqu'au quatrième trimestre de 2008.

Les intérêts débiteurs ont augmenté, passant de 1,4 million de dollars en 2007 à 1,8 million de dollars en 2008, en raison du financement à long terme additionnel de 18,0 millions de dollars obtenu au cours du premier trimestre de 2008.

La dotation aux amortissements a grimpé, passant de 16,1 millions de dollars en 2007 à 16,7 millions de dollars, cette hausse étant attribuable à des investissements additionnels de 21,5 millions de dollars dans les immobilisations.

La charge d'impôts de 19,1 millions de dollars en 2008 représente un taux d'imposition effectif de 33,1 %, comparativement à un taux de 35,4 % l'exercice précédent. La baisse du taux d'imposition effectif résulte d'une diminution des taux d'imposition des sociétés prévus par la loi.

BÉNÉFICE

Le bénéfice net a atteint un niveau record de 38,6 millions de dollars, ou 1,56 \$ par action (de base) en 2008, comparativement à 32,6 millions de dollars, ou 1,30 \$ par action en 2007. Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement («BAIIA») pour l'exercice a connu une hausse de 9,2 % pour atteindre 74,5 millions de dollars, ou 21,6 % du chiffre d'affaires, en regard de 68,2 millions de dollars, ou 20,3 % du chiffre d'affaires, l'exercice précédent.

Le bénéfice net attribuable aux activités au Canada a augmenté à 39,3 millions de dollars, ou 1,58 \$ par action (de base) en 2008, en regard de 34,7 millions de dollars, ou 1,39 \$ par action en 2007. Par ailleurs, à l'égard de ses activités aux États Unis, la Société a enregistré une perte nette de 638 000 \$ CA, ou (0,02) \$ CA par action en 2008, comparativement à 2,1 millions de dollars CA, ou (0,09) \$ CA par action à l'exercice précédent. La perte nette de 2007 comprend un montant de 1,2 million de dollars lié à la radiation de certains actifs situés aux États Unis.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

La Société possède des liquidités importantes, largement suffisantes pour soutenir ses activités d'exploitation, ainsi qu'une situation financière solide. Ses liquidités suivent une courbe saisonnière en fonction du calendrier des achats de stocks et des dépenses en immobilisations.

La situation de trésorerie de la Société, incluant les placements à court terme, s'est établie à 66,7 millions de dollars, ou 2,75 \$ par action, en 2008 comparativement à 70,2 millions de dollars, ou 2,80 \$ par action, en 2007. La trésorerie à court terme est investie de façon conservatrice dans des billets de dépôt bancaires au porteur et des dépôts bancaires à terme auprès d'une grande banque à charte canadienne. Les placements à court terme font l'objet d'une étroite surveillance par la Société et ne comprennent pas de papier commercial adossé à des créances mobilières. Les flux de trésorerie d'exploitation (excluant la variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement) ont progressé pour s'établir à 54,7 millions de dollars en 2008, contre 50,1 millions de dollars l'exercice précédent, cette augmentation étant attribuable principalement à un bénéfice net plus élevé avant amortissement. Les flux de trésorerie d'exploitation (incluant la variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement) ont chuté à 41,8 millions de dollars, comparativement à 54,1 millions de dollars en 2007, en raison de l'échéancier des paiements liés aux créanciers et charges à payer et d'une augmentation des stocks comme il est expliqué plus en détail à la rubrique Situation financière ci-après.

Les flux de trésorerie d'exploitation et de financement ont été affectés aux activités de financement et d'investissement suivantes :

- Des dépenses en immobilisations de 21,5 millions de dollars, réparties comme suit :

DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS (EN MILLIERS DE DOLLARS)

	2008	2007	2006
	\$	\$	\$
Ouverture de magasins (12 magasins; 18 magasins en 2007, 10 magasins en 2006)	5 552	8 180	4 658
Rénovation de magasins (17 magasins; 12 magasins en 2007, 32 magasins en 2006)	11 912	10 878	19 234
Systèmes informatiques	1 764	1 887	1 657
Autres	2 239	3 146	2 152
	21 467	24 091	27 701

- Versement de dividendes totalisant 20,5 millions de dollars, y compris un dividende spécial de 6,2 millions de dollars;
- Remboursements au titre des obligations locatives et de la dette à long terme totalisant 11,5 millions de dollars.

Le tableau suivant indique l'échéancier des sommes des obligations contractuelles arrivant à échéance après le 31 janvier 2009 :

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES (EN MILLIERS DE DOLLARS)

	Total	Moins d'un an	De 1 an à 3 ans	De 4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans
	\$	\$	\$	\$	\$
Dette à long terme	27 728	8 746	14 369	4 613	—
Obligations locatives	1 008	1 008	—	—	—
Contrats de location-exploitation ¹	256 248	38 233	71 574	63 480	82 961
	284 984	47 987	85 943	68 093	82 961

¹) Loyers minimaux à verser en vertu de contrats de location-exploitation à long terme, excluant les loyers fondés sur les ventes en magasin.

Pour l'exercice 2009, les dépenses en immobilisations prévues atteignent 16,0 millions de dollars, dont 12,0 millions de dollars devraient être consacrés à l'ouverture de sept à dix nouveaux magasins et à la rénovation de dix à douze magasins existants, et 4,0 millions de dollars, aux systèmes informatiques et aux infrastructures.

La direction prévoit être en mesure de continuer à financer l'exploitation de la Société et une partie de ses dépenses en immobilisations requises à même les flux de trésorerie d'exploitation. Au besoin, elle pourrait également puiser dans ses ressources financières qui, à la fin de l'exercice, consistaient en une trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements à court terme de 66,7 millions de dollars et une marge de crédit renouvelable de 16,0 millions de dollars qu'elle détient auprès de son institution bancaire.

La Société ne dispose d'aucun arrangement de financement hors bilan.

SITUATION FINANCIÈRE

Le fonds de roulement a augmenté de 15,1 % pour s'établir à 85,6 millions de dollars à la fin de l'exercice, comparativement à 74,4 millions de dollars à la fin de 2007.

Le total des stocks au 31 janvier 2009 a augmenté de 17,6 % pour s'établir à 54,0 millions de dollars en regard de 45,9 millions de dollars l'exercice précédent. Environ la moitié de cette augmentation est liée aux deux facteurs suivants. D'abord, le Nouvel An chinois, qui a eu lieu plus tôt cette année, a entraîné une réception plus rapide des arrivages d'importation du printemps. En outre, nous avons reçu des arrivages d'importation du printemps pendant une semaine additionnelle en raison de l'exercice de 53 semaines qui s'est terminé le 31 janvier 2009, soit une semaine plus tard comparativement à l'exercice précédent de 52 semaines terminé le 26 janvier 2008. Le reste de l'augmentation découle de la hausse de la superficie de 8,6 %, ou de 83 000 pieds carrés, en un an.

Le total de la dette à long terme et des obligations locatives, y compris les tranches échéant à moins d'un an, a enregistré une hausse pour s'établir à 28,7 millions de dollars par rapport à 22,2 millions de dollars en 2007, en raison du financement à long terme additionnel de 18,0 millions de dollars obtenu au premier trimestre de 2008, déduction faite d'un remboursement de 11,5 millions de dollars effectué au cours de l'exercice. Le ratio d'endettement à long terme est demeuré à un niveau prudent, soit 0,20:1, comparativement à 0,17:1 l'exercice précédent.

Les capitaux propres ont progressé pour s'établir à 142,4 millions de dollars à la fin de l'exercice, déduction faite des dividendes de 21,6 millions de dollars et du montant de 9,0 millions de dollars lié à l'achat et à l'annulation de 920 700 actions de catégorie A avec droit de vote subalterne. La valeur comptable par action a augmenté pour atteindre 5,88 \$ à la fin de l'exercice, en regard de 5,33 \$ au 26 janvier 2008, et comprenait 2,75 \$ par action au titre de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (y compris des placements à court terme).

INFORMATIONS SUR LES DIVIDENDES ET LES ACTIONS EN CIRCULATION

En 2008, Le Château a maintenu, pour la quinzième année consécutive, sa politique de versement de dividendes trimestriels sur les actions de catégorie A avec droit de vote subalterne et les actions de catégorie B avec droit de vote. Le total des dividendes par action des catégories A et B versés en 2008 s'est élevé à 0,625 \$, comparativement à 0,50 \$ en 2007. En outre, un dividende spécial de 0,25 \$ par action a été payé en 2008.

Le 16 septembre 2008, le principal actionnaire de la Société a converti 2 000 000 d'actions de catégorie B avec droit de vote d'un capital libéré de 176 153 \$ en actions de catégorie A avec droit de vote subalterne.

Le 8 avril 2009, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,175 \$ par action sur les actions de catégorie A avec droit de vote subalterne et les actions de catégorie B avec droit de vote. Le dividende est payable le 19 mai 2009 aux actionnaires inscrits en date du 5 mai 2009. Il représente le 62^e dividende trimestriel consécutif déclaré par Le Château. Le dividende régulier annuel de la Société qui atteint 0,70 \$ l'action est assorti d'un rendement de 7,4 % actuellement d'après le cours de clôture de 9,45 \$ l'action le 28 avril 2009.

La Société a désigné les dividendes susmentionnés à titre de dividendes admissibles conformément à la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et aux lois équivalentes au niveau provincial.

Au 28 avril 2009, 19 663 464 actions de catégorie A avec droit de vote subalterne et 4 560 000 actions de catégorie B avec droit de vote étaient en circulation. De plus, 1 387 100 options sur actions, dont les prix d'exercice vont de 7,56 \$ à 15,14 \$, étaient en cours, dont 480 400 pouvaient être exercées.

La Société a procédé à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant l'achat d'un maximum de 925 148 actions de catégorie A avec droit de vote subalterne, représentant 5 % des actions de cette catégorie émises au 5 juin 2008. L'offre de rachat a débuté le 19 juin 2008 et pourrait se poursuivre jusqu'au 18 juin 2009. Conformément aux exigences de la Bourse de Toronto, un maximum de 25 % du volume d'opérations moyen quotidien des six mois précédents peut être racheté chaque jour, ce qui représente 6 839 actions. La Bourse de Toronto a temporairement (du 3 novembre 2008 au 31 mars 2009, à moins d'une prorogation) augmenté la limite quotidienne des rachats à 50 %. Le nombre d'actions rachetées ainsi que le moment de leur rachat seront fixés par la Société. La totalité des actions rachetées par la Société seront annulées. Depuis le 19 juin 2008, la Société a racheté 920 700 actions de catégorie A avec droit de vote subalterne à un prix moyen de 11,44 \$ l'action pour un total de 10,5 millions de dollars. L'excédent du prix total de rachat sur la valeur déclarée a été imputé aux bénéfices non répartis pour un montant de 9,0 millions de dollars.

Les administrateurs de la Société ont conclu que le rachat d'un maximum de 925 148 actions de catégorie A avec droit de vote subalterne émises et en circulation constitue une utilisation appropriée et souhaitable des fonds dont dispose la Société et que ce rachat serait donc dans l'intérêt de la Société. Par suite de ce rachat, le nombre d'actions émises diminuera et, par conséquent, la participation en actions proportionnelle des actionnaires restants sera augmentée au prorata.

MESURES NON CONFORMES AUX PCGR

En plus d'offrir des renseignements sur des mesures du bénéfice selon les principes comptables généralement reconnus du Canada («PCGR»), ce rapport de gestion présente le BAIIA comme mesure supplémentaire du bénéfice. L'amortissement comprend la radiation d'immobilisations. Le BAIIA est présenté dans le but d'aider les lecteurs à établir la capacité de la Société de générer des flux de trésorerie d'exploitation et d'acquitter ses charges financières. Il s'agit également d'un indicateur généralement utilisé aux fins d'évaluation pour les sociétés ouvertes de notre secteur.

Le tableau suivant présente un rapprochement du BAIIA et des mesures conformes aux PCGR présentées dans les états des résultats consolidés vérifiés pour les exercices terminés le 31 janvier 2009 et le 26 janvier 2008 :

(En milliers de dollars)	2008 \$	2007 \$
Bénéfice avant impôts sur les bénéfiques	57 706	50 523
Amortissement	16 705	16 048
Radiation d'immobilisations	585	2 220
Intérêts sur la dette à long terme et les obligations locatives	1 798	1 429
Intérêts créditeurs	(2 299)	(2 028)
BAIIA	74 495	68 192

Le présent rapport de gestion présente aussi les flux de trésorerie d'exploitation à titre de mesure supplémentaire. Les flux de trésorerie d'exploitation correspondent aux flux de trésorerie d'exploitation avant la variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement liée à l'exploitation et les avantages incitatifs reportés. Cette mesure fournit une indication sur la capacité de la Société de générer des flux de trésorerie en faisant abstraction de certains facteurs temporels et autres causant des variations des éléments hors caisse.

La Société présente aussi les ventes des magasins comparables qui correspondent aux ventes générées par des magasins qui sont en exploitation depuis au moins un an.

Les PCGR ne donnent pas de sens normalisé aux mesures énoncées précédemment, et celles-ci peuvent donc ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés.

NORMES COMPTABLES MISES EN ŒUVRE EN 2008

Le 27 janvier 2008, la Société a adopté les nouvelles normes comptables suivantes publiées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés («ICCA»).

Le chapitre 3031, «Stocks», a été publié par l'ICCA en juin 2007 et remplace le chapitre 3030, «Stocks». La nouvelle norme a été élaborée en fonction des Normes internationales d'information financière («IFRS»). Elle a été révisée afin de fournir des directives additionnelles dans le but de faciliter la conversion des PCGR du Canada aux IFRS et de réduire le nombre de méthodes d'évaluation des stocks. Le chapitre 3031 exige que les stocks soient évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. La Société évalue les stocks au plus faible du coût moyen et de la valeur nette de réalisation. Auparavant, la Société évaluait ses stocks au plus faible du coût moyen et de la valeur nette de réalisation réduite de la marge bénéficiaire normale, d'après la méthode de l'inventaire au prix de détail.

La Société a adopté cette nouvelle norme de façon rétroactive, avec retraitement des chiffres des périodes antérieures. L'incidence initiale de cette nouvelle norme sur l'évaluation des stocks a été une hausse de la valeur comptable des stocks d'ouverture de 2,9 millions de dollars au 27 janvier 2008 (4,4 millions de dollars au 28 janvier 2007). Les bénéfiques non répartis d'ouverture au 27 janvier 2008 ont été accrus de 2,0 millions de dollars, soit une augmentation équivalant à la variation des stocks d'ouverture, déduction faite des impôts de 927 000 \$. Pour l'exercice précédent, les bénéfiques non répartis d'ouverture au 28 janvier 2007 avaient été accrus de 3,0 millions de dollars, soit une augmentation équivalant à la variation des stocks d'ouverture, déduction faite des impôts de 1,4 million de dollars.

L'adoption de la nouvelle norme a entraîné une diminution de 736 000 \$, ou de 0,03 \$ par action, du bénéfice net pour l'exercice terminé le 31 janvier 2009. La valeur comptable des stocks au 31 janvier 2009 a augmenté de 1,8 million de dollars pour atteindre 54,0 millions de dollars. Par suite du retraitement des chiffres, le bénéfice net pour l'exercice terminé le 26 janvier 2008 a baissé de 1,0 million de dollars, ou de 0,05 \$ par action. La valeur comptable des stocks au 26 janvier 2008 a progressé de 2,9 millions de dollars pour se fixer à 45,9 millions de dollars. Le coût des stocks passés en charges et inclus dans le coût des ventes et les charges de vente et d'administration pour l'exercice terminé le 31 janvier 2009 s'est établi à 109,5 millions de dollars (114,9 millions de dollars en 2007), y compris les baisses à la valeur nette de réalisation de 5,7 millions de dollars (5,3 millions de dollars en 2007). Aucune dépréciation des stocks comptabilisée au cours de périodes antérieures n'a été contrepassée.

Le chapitre 1535, «Informations à fournir concernant le capital», établit des directives pour la présentation d'informations qualitatives et quantitatives visant à permettre aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital de l'entité. Les nouvelles informations figurent à la note 15 afférente aux états financiers consolidés de la Société.

Le chapitre 3862, «Instruments financiers – informations à fournir», et le chapitre 3863, «Instruments financiers – présentation», remplacent le chapitre 3861, «Instruments financiers – informations à fournir et présentation», modifient et augmentent les exigences en matière d'informations à fournir, et maintiennent les exigences en matière de présentation. Ces nouveaux chapitres accordent une importance accrue aux informations portant sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers et sur la façon dont l'entité gère ces risques. Les nouvelles informations figurent à la note 14 afférente aux états financiers consolidés de la Société.

Le chapitre 1400, «Normes générales de présentation des états financiers», a été modifié pour inclure les exigences relatives à l'évaluation et à la communication de la capacité d'une entité à poursuivre son exploitation. L'adoption de ce chapitre n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

PLAN DE PASSAGE AUX NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

En février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes devront utiliser les IFRS dans la préparation des états financiers intermédiaires et annuels pour les exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2011.

La direction élabore présentement un plan de passage aux IFRS. La Société prévoit que la transition aux IFRS aura des répercussions sur la présentation de l'information financière, les processus d'affaires, les contrôles internes et les systèmes d'information. La Société détermine actuellement l'incidence de la transition vers les IFRS sur ces secteurs.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Conformément au Règlement 52 109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des sociétés («Règlement 52 109») des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, la Société a déposé des attestations signées par le chef de la direction et le directeur financier, lesquelles, entre autres éléments, traitent de la conception et de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information («CPCI»), ainsi que de la conception et de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière («CIIF»).

Contrôles et procédures de communication de l'information

Le chef de la direction et le directeur financier ont conçu, ou fait concevoir sous leur supervision, des CPCI pour fournir une assurance raisonnable que l'information importante relative à la Société leur est communiquée par d'autres personnes et qu'elle a été correctement divulguée dans les documents annuels réglementaires.

Au 31 janvier 2009, sous la supervision du chef de la direction et du directeur financier, une évaluation de l'efficacité des CPCI de la Société, au sens où l'entend le Règlement 52-109, a été effectuée. Selon les résultats de l'évaluation, le chef de la direction et le directeur financier en sont venus à la conclusion que la conception et le fonctionnement des CPCI étaient efficaces.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le chef de la direction et le directeur financier ont conçu, ou fait concevoir sous leur supervision, le CIIF pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux PCGR du Canada. Le chef de la direction et le directeur financier ont effectué une évaluation afin de déterminer si la Société a, au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2009, apporté des modifications au CIIF qui ont eu ou pourraient vraisemblablement avoir sur ce dernier des effets notables. Aucune modification de ce genre n'a été relevée dans le cadre de leur évaluation.

Au 31 janvier 2009, une évaluation a eu lieu, sous la supervision du chef de la direction et du directeur financier, de l'efficacité du CIIF de la Société au sens où l'entend le Règlement 52-109. D'après cette évaluation, le chef de la direction et le directeur financier ont conclu que la conception et le fonctionnement du CIIF étaient efficaces.

Les évaluations ont été effectuées conformément au cadre et aux critères établis en vertu du *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission («COSO»), un modèle de contrôle reconnu, et les exigences du Règlement 52-109.

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

La préparation d'états financiers exige que la Société estime l'incidence de divers éléments qui sont intrinsèquement incertains en date des états financiers. Chacune des estimations requises varie selon le degré de jugement utilisé et son incidence potentielle sur les résultats financiers présentés de la Société. Les estimations sont jugées critiques lorsqu'une estimation différente aurait pu être utilisée ou lorsque des changements d'estimations sont vraisemblablement susceptibles d'être apportés d'une période à une autre et qu'ils auraient une incidence importante sur la situation financière, l'évolution de la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Société. Les principales conventions comptables de la Société sont présentées à la note 1 des «Notes afférentes aux états financiers consolidés», et les estimations comptables critiques inhérentes à ces conventions comptables sont présentées dans les paragraphes qui suivent.

Évaluation des stocks

La Société inscrit une provision pour refléter la meilleure estimation de la direction à l'égard de la valeur nette de réalisation de ses stocks, laquelle comporte une provision au titre des frais liés à l'élimination et à la désuétude des stocks calculée en fonction des résultats passés. La direction revoit continuellement la provision afin de déterminer, en fonction de la conjoncture économique et de l'évaluation des tendances de ventes, si cette dernière est adéquate.

Dépréciation des immobilisations

La direction procède à une évaluation de la valeur courante des actifs associés aux magasins de détail. La dépréciation est évaluée en comparant la valeur comptable d'un actif avec ses flux de trésorerie nets futurs non actualisés prévus à l'utilisation. S'il est jugé que la valeur des actifs a subi une dépréciation, le montant de la dépréciation à comptabiliser correspond à l'excédent de la valeur comptable des actifs sur leur juste valeur, généralement déterminée d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie prévus.

Rémunération à base d'actions

Une charge de rémunération à base d'actions liée aux options sur actions est calculée selon la méthode fondée sur la juste valeur à l'aide du modèle de Black et Scholes et est constatée pour toutes les options attribuées après le 25 janvier 2003. Pour établir la juste valeur des options, la Société utilise des estimations et des hypothèses portant sur le taux d'intérêt sans risque, la durée prévue, la volatilité prévue et le rendement prévu. L'utilisation d'hypothèses différentes pourrait entraîner des charges de rémunération à base d'actions différentes.

RISQUES ET INCERTITUDES

Les facteurs de risque présentés ci-après ne sont pas exhaustifs et s'ajoutent aux autres facteurs mentionnés dans les présentes ou dans les documents que Le Château a déposés auprès d'organismes publics. Une liste plus complète des risques et incertitudes figure dans la notice annuelle la plus récente de la Société. Le Château exerce ses activités dans un secteur concurrentiel en constante évolution. De nouveaux facteurs de risque pourraient se présenter; il est impossible pour la direction de les prévoir tous ou de déterminer leur incidence sur l'entreprise.

Concurrence et conjoncture économique

La mode est un secteur hautement concurrentiel et d'envergure internationale qui se doit de suivre l'évolution rapide de la demande des consommateurs. De plus, plusieurs facteurs externes, qui échappent au contrôle de la Société, influencent le climat économique et la confiance des consommateurs.

Cet environnement accentue l'importance d'une différenciation en magasin, d'un service à la clientèle de qualité et du dépassement continu des attentes des clients, afin de leur offrir une expérience globale exceptionnelle en magasin.

Dans cette optique, Le Château croit que son caractère distinctif en matière de mode, la mise en marché et la conception novatrice de ses magasins, sa situation financière solide ainsi que son équipe gagnante d'employés dynamiques se consacrant à offrir la meilleure expérience en magasin qui soit contribueront au succès continu de son entreprise.

Variation des dépenses de consommation

La Société doit être à l'affût des nouveaux goûts des consommateurs et des nouvelles techniques marchandes et s'y adapter rapidement. Même si la Société tente de suivre de près les nouveaux modes de vie et goûts des consommateurs ayant une incidence sur ses produits, l'omission de sa part de repérer ces tendances et de s'y adapter pourrait avoir des conséquences importantes sur ses activités. L'évolution des habitudes de consommation pourrait également avoir des répercussions sur les ventes. La majorité des magasins de la Société sont situés dans des centres commerciaux couverts. Le maintien ou la croissance du volume de ventes repose en partie sur la popularité continue des centres commerciaux comme destination de choix des consommateurs et sur la capacité des centres commerciaux, des locataires et d'autres services de générer un achalandage élevé. De nombreux facteurs indépendants de la volonté de la Société pourraient réduire l'achalandage, notamment le ralentissement de l'économie, la fermeture de grands magasins à rayons, les conditions climatiques, les préoccupations au sujet d'attentats terroristes, les travaux de construction et l'accès, les modes de magasinage non traditionnels comme le commerce électronique, les magasins de vente au rabais et les centres commerciaux à ciel ouvert. Tout changement dans les habitudes des consommateurs pourrait avoir une incidence défavorable sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Conjoncture économique et incertitude normale entourant le monde des affaires

La détérioration de la santé économique du milieu dans lequel la Société évolue (que ce soit, par exemple, le taux de croissance économique, le taux d'inflation, les taux de change et les taux d'imposition) peut avoir une incidence sur la confiance des consommateurs et leurs dépenses ainsi que sur la capacité de la Société d'acheter des produits à un prix concurrentiel. Certains autres facteurs externes qui échappent à la volonté de la Société, comme les taux d'intérêt, les taux d'endettement des particuliers, les taux de chômage et le revenu disponible des particuliers, entre autres, peuvent également avoir une incidence sur des variables économiques et la confiance des consommateurs. La Société surveille l'évolution des facteurs économiques se rapportant aux marchés sur lesquels elle est présente et, dans le cadre de l'évaluation de sa stratégie et de ses activités d'exploitation, elle utilise ces données pour rajuster ses projets et renouveler continuellement ses magasins, ses techniques marchandes et ses produits. La Société surveille la diminution générale de la demande des consommateurs qui semble toucher le marché, probablement en raison du ralentissement de l'économie, mais elle ne peut déterminer si son chiffre d'affaires s'en ressentira ni dans quelle mesure.

Baux

Tous les magasins de la Société sont assujettis à des contrats de location à long terme, à l'exception du magasin de la rue Saint-Jean, à Québec, dont la Société est propriétaire. Toute augmentation des taux de location aurait des conséquences négatives sur la Société.

Risque de change

Le risque de change auquel la Société est exposée a surtout trait aux fluctuations des cours entre le dollar canadien et le dollar américain. Afin de se protéger contre les risques de pertes découlant d'une baisse éventuelle de la valeur du dollar canadien par rapport aux devises, la Société a recours à des contrats à terme pour fixer le taux de change sur une importante partie de ses besoins prévus en dollars américains. Les contrats sont appariés avec les achats de devises prévus. Au 31 janvier 2009, la Société avait des contrats en cours d'une valeur de 15,0 millions de dollars pour l'achat de dollars américains (14,9 millions de dollars en 2007). Afin d'atténuer le risque de crédit, la Société ne conclut des contrats de change qu'avec des banques à charte canadiennes.

Caractère saisonnier

La Société offre de nombreux produits à caractère saisonnier. Elle a prévu dans son budget les niveaux des stocks et les activités promotionnelles de façon qu'ils s'harmonisent avec ses initiatives stratégiques et les variations anticipées des dépenses des consommateurs. Les activités qui génèrent des produits d'exploitation tirés de la vente de produits saisonniers sont assujetties aux variations des habitudes d'achat des consommateurs découlant de conditions météorologiques défavorables.

RÉSULTATS TRIMESTRIELS (EN MILLIERS DE DOLLARS, SAUF LES MONTANTS PAR ACTION)

	1 ^{er} TRIMESTRE		2 ^e TRIMESTRE		3 ^e TRIMESTRE		4 ^e TRIMESTRE		TOTAL	
	2008	2007 ^(*)	2008	2007 ^(*)	2008	2007 ^(*)	2008	2007 ^(*)	2008	2007 ^(*)
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Chiffre d'affaires	70 616	70 385	88 680	83 609	83 763	82 103	102 555	99 973	345 614	336 070
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	8 480	6 492	14 536	10 099	15 338	14 906	19 352	19 026	57 706	50 523
Bénéfice net	5 645	4 181	9 821	6 305	9 988	9 751	13 167	12 359	38 621	32 596
Résultat net par action										
De base	0,23	0,17	0,39	0,25	0,40	0,39	0,54	0,49	1,56	1,30
Dilué	0,22	0,17	0,39	0,25	0,40	0,38	0,54	0,49	1,55	1,29

(*) Retraité afin de refléter la modification de convention comptable touchant les stocks décrite à la note 1 afférente aux états financiers consolidés vérifiés.

Le chiffre d'affaires de la Société suit habituellement une courbe saisonnière. Au fur et à mesure que la Société met en œuvre sa stratégie consistant à élargir sa clientèle, elle s'attend à ce que son chiffre d'affaires devienne moins saisonnier. Cependant, les ventes au détail sont généralement plus élevées au cours du quatrième trimestre, en raison de la période des Fêtes. En outre, les résultats du quatrième trimestre sont habituellement affaiblis par les soldes suivant la période des Fêtes.

Résultats du quatrième trimestre

La Société a enregistré une augmentation du chiffre d'affaires de 2,6 % pour atteindre 102,6 millions de dollars pour la période de 14 semaines qui a pris fin le 31 janvier 2009, comparativement à un chiffre d'affaires de 100,0 millions de dollars pour la période de 13 semaines qui s'est terminée le 26 janvier 2008. Les ventes des magasins comparables ont baissé de 5,4 % en regard d'il y a un an.

Pour le quatrième trimestre, le bénéfice net a affiché une hausse de 6,5 % pour s'établir à 13,2 millions de dollars, ou 0,54 \$ par action, en regard de 12,4 millions de dollars, ou 0,49 \$ par action, à l'exercice précédent. Quant au BAIIA, il a augmenté de 3,0 % pour s'établir à 23,9 millions de dollars, ou 23,3 % du chiffre d'affaires, contre 23,2 millions de dollars, ou 23,2 % du chiffre d'affaires il y a un an. Cette augmentation tient surtout à l'amélioration continue des marges brutes découlant d'une combinaison de produits affichant un meilleur rendement.

Les flux de trésorerie d'exploitation (compte non tenu des variations des éléments hors caisse du fonds de roulement) ont atteint 17,9 millions de dollars au quatrième trimestre de 2008 en regard de 16,9 millions de dollars à la même période de l'exercice précédent, surtout par suite de la montée du bénéfice net présenté pour la période.

PERSPECTIVES

En rehaussant ses normes de service et en présentant des produits innovateurs, la Société continue à accroître sa clientèle et vise toujours à améliorer l'expérience d'achat de celle-ci. Compte tenu du fait que beaucoup estiment que l'économie prendra du temps à se rétablir, nous poursuivrons nos efforts afin d'améliorer tous les aspects de l'entreprise par une consolidation constante de notre marque, une meilleure gestion des stocks ainsi qu'un contrôle plus sévère des coûts et des investissements dans la recherche, la conception et le développement, les rénovations et les nouvelles technologies. La Société continuera également d'étudier et de saisir les possibilités de générer des produits d'exploitation au moyen de contrats de licence à l'étranger de ses produits et de sa marque.

La Société possède des liquidités importantes, largement suffisantes pour soutenir ses besoins d'exploitation, ainsi qu'une situation financière solide. En outre, pour l'exercice qui vient de prendre fin, le fonds de roulement s'est maintenu à 85,6 millions de dollars, une amélioration de 15 % par rapport à l'exercice précédent. Cela permet à la Société de maintenir sa stratégie de croissance.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Ce rapport de gestion de même que le rapport annuel peuvent contenir des énoncés prospectifs portant sur la Société ou sur l'environnement dans lequel elle exerce ses activités qui sont fondés sur ses attentes, ses estimations et ses prévisions. Ces énoncés ne constituent pas des garanties de rendement futur et comportent des risques et des incertitudes difficiles à prévoir et qui échappent au contrôle de la Société. De fait, un certain nombre de facteurs peuvent intervenir et faire en sorte que les résultats réels diffèrent de manière importante de ceux qui sont exprimés dans le présent rapport, facteurs qui sont évoqués dans d'autres documents publics de la Société. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. De plus, ces derniers ne sont valides qu'à la date où ils sont exprimés, et la Société n'a pas l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de revoir ces énoncés à la suite de quelque événement ou circonstance que ce soit.

Les facteurs qui pourraient faire en sorte qu'il y ait un écart important entre les résultats ou les événements réels et les prévisions actuelles incluent notamment : la capacité de la Société à mettre en œuvre avec succès ses initiatives d'affaires et la mesure dans laquelle ces initiatives seront aussi fructueuses que prévu; les conditions de concurrence dans le secteur dans lequel évolue la Société; la variation des dépenses de consommation; la conjoncture économique générale et les incertitudes habituelles liées aux affaires; les préférences des consommateurs à l'égard de la gamme de produits; les conditions météorologiques saisonnières; la variation des taux de change; les changements dans les relations qu'entretient la Société avec ses fournisseurs; les fluctuations des taux d'intérêt et les autres variations des coûts d'emprunt; et les modifications apportées aux lois, règles et réglementations applicables à la Société.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

À l'égard de l'information financière

Les états financiers consolidés ci-joints de **Le Château inc.** et toute l'information contenue dans le présent rapport annuel sont la responsabilité de la direction.

Les états financiers ont été dressés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada. Lorsqu'il était possible d'appliquer d'autres méthodes comptables, la direction a choisi celles qu'elle a jugées les plus appropriées dans les circonstances. Les états financiers ne sont pas précis, puisqu'ils renferment certains montants fondés sur l'utilisation d'estimations et de jugements. La direction a établi ces montants de manière raisonnable afin d'assurer que les états financiers soient présentés fidèlement, à tous égards importants. La direction a également préparé l'information financière présentée ailleurs dans le rapport annuel et s'est assurée de sa concordance avec les états financiers.

La Société maintient des systèmes de contrôles internes comptables et administratifs de qualité supérieure, moyennant un coût raisonnable. Ces systèmes ont pour objet de fournir un degré raisonnable de certitude que l'information financière est pertinente, fiable et exacte et que l'actif de la Société est correctement comptabilisé et bien protégé.

Le conseil d'administration est chargé d'assurer que la direction assume ses responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière et il est l'ultime responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers. Le conseil s'acquitte de cette responsabilité principalement par l'entremise de son comité de vérification, qui se compose de trois administrateurs externes nommés par le conseil d'administration. À chaque trimestre, le comité rencontre la direction ainsi que les vérificateurs externes indépendants, afin de discuter des contrôles internes exercés sur le processus de présentation de l'information financière, ainsi que des questions de vérification et de présentation de l'information financière. Le comité examine également les états financiers consolidés et le rapport des vérificateurs externes, et fait part de ses constatations au conseil d'administration lorsque ce dernier approuve la publication des états financiers à l'intention des actionnaires. De plus, le comité étudie, dans le but de soumettre à l'examen du conseil d'administration et à l'approbation des actionnaires, la nomination des vérificateurs externes ou le renouvellement de leur mandat. Les vérificateurs externes ont librement et pleinement accès au comité de vérification.

Les états financiers ont été vérifiés, au nom des actionnaires, par les vérificateurs externes Ernst & Young s.r.l., conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada.

(Signé)

Jane Silverstone Segal, B.A.LLL

Présidente du Conseil et chef de la direction

(Signé)

Emilia Di Raddo, CA

Présidente et secrétaire générale

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux actionnaires de
Le Château inc.

Nous avons vérifié les bilans consolidés de **Le Château inc.** aux 31 janvier 2009 et 26 janvier 2008 et les états consolidés des bénéfices non répartis, des résultats, du résultat étendu et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 janvier 2009 et 26 janvier 2008 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Montréal, Canada
Le 26 mars 2009

Ernst & Young s.r.l. / S.E.N.C.R.L.¹
Comptables agréés

¹ Permis d'auditeur CA no 8500

BILANS CONSOLIDÉS Aux 31 janvier 2009 et 26 janvier 2008

[en milliers de dollars canadiens]

	2009 \$	2008 \$ [retraité – note 1]
ACTIF [note 2]		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 034	3 846
Placements à court terme [note 3]	56 643	66 354
Débiteurs et autres actifs	4 791	4 350
Instruments financiers dérivés	1 530	250
Stocks [note 4]	54 012	45 903
Charges payées d'avance	778	1 707
Total de l'actif à court terme	127 788	122 410
Immobilisations [notes 5, 6 et 7]	88 643	84 466
	216 431	206 876
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	25 403	30 377
Dividendes à verser	4 239	3 133
Impôts sur les bénéfices à payer	2 285	5 092
Tranche échéant à moins d'un an des obligations locatives [note 6]	1 008	1 384
Tranche échéant à moins d'un an de la dette à long terme [note 7]	8 746	7 113
Impôts futurs [note 9]	487	927
Total du passif à court terme	42 168	48 026
Obligations locatives [note 6]	—	1 008
Dette à long terme [note 7]	18 982	12 689
Impôts futurs [note 9]	3 176	2 975
Avantages incitatifs reportés	9 691	8 573
Total du passif	74 017	73 271
Capitaux propres		
Capital social [note 8]	30 997	31 794
Surplus d'apport [note 8]	2 460	1 761
Bénéfices non répartis	107 914	99 884
Cumul des autres éléments du résultat étendu [note 17]	1 043	166
Total des capitaux propres	142 414	133 605
	216 431	206 876

Engagements, éventualités et garanties [notes 11 et 16]

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Au nom du Conseil,

[signé]
Jane Silverstone Segal, B.A. LLL
Administratrice

[signé]
Emilia Di Raddo, CA
Administratrice

ÉTATS DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS CONSOLIDÉS Exercices terminés les 31 janvier 2009 et 26 janvier 2008

[en milliers de dollars canadiens]

	2009	2008
	\$	\$
	[53 semaines]	[retraité – note 1] [52 semaines]
Solde au début de l'exercice – déjà présenté	97 914	76 814
Rajustement des bénéfices non répartis d'ouverture découlant de l'adoption de nouvelles normes comptables sur les stocks, déduction faite des impôts sur les bénéfices de 927 \$ [1 400 \$ en 2008]	1 970	2 978
Excédent du coût sur la valeur attribuée des actions de catégorie A avec droit de vote subalterne achetées et annulées	(8 989)	—
Bénéfice net	38 621	32 596
	129 516	112 388
Dividendes déclarés [note 8]	21 602	12 504
Solde à la fin de l'exercice	107 914	99 884

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

ÉTATS DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS Exercices terminés les 31 janvier 2009 et 26 janvier 2008

[en milliers de dollars canadiens]

	2009	2008
	\$	\$
	[53 semaines]	[retraité – note 1] [52 semaines]
Chiffre d'affaires	345 614	336 070
Coût des ventes et charges		
Coût des ventes et charges de vente et d'administration	271 119	267 878
Amortissement	16 705	16 048
Radiation d'immobilisations [note 5]	585	2 220
Intérêts sur la dette à long terme et obligations locatives	1 798	1 429
Intérêts créditeurs	(2 299)	(2 028)
	287 908	285 547
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	57 706	50 523
Charge d'impôts [note 9]	19 085	17 927
Bénéfice net	38 621	32 596
Résultat net par action [note 10]		
De base	1,56	1,30
Dilué	1,55	1,29
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	24 795 576	24 977 824

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

ÉTATS DU RÉSULTAT ÉTENDU CONSOLIDÉS Exercices terminés les 31 janvier 2009 et 26 janvier 2008
 [en milliers de dollars canadiens]

	2009	2008
	\$	\$
	[53 semaines]	[retraité – note 1] [52 semaines]
Bénéfice net	38 621	32 596
Autres éléments du résultat étendu		
Variation de la juste valeur des contrats de change	5 260	(1 825)
Contrats de change à terme réalisés et reclassés dans le bénéfice net	(3 980)	1 755
Recouvrement (charge) d'impôts	(403)	24
	877	(46)
Résultat étendu	39 498	32 550

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS Exercices terminés les 31 janvier 2009 et 26 janvier 2008

[en milliers de dollars canadiens]

	2009 \$	2008 \$
	[53 semaines]	[retraité – note 1] [52 semaines]
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Bénéfice net	38 621	32 596
Rajustements pour déterminer les flux de trésorerie nets d'exploitation		
Amortissement	16 705	16 048
Radiation d'immobilisations	585	2 220
Amortissement des avantages incitatifs reportés	(1 414)	(1 095)
Impôts futurs	(642)	(473)
Rémunération à base d'actions	836	829
	54 691	50 125
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement liée à l'exploitation [note 13]	(15 402)	(392)
Avantages incitatifs reportés	2 532	4 384
Flux de trésorerie d'exploitation	41 821	54 117
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement des obligations locatives	(1 384)	(1 947)
Produit de la dette à long terme	18 000	16 344
Remboursement de la dette à long terme	(10 074)	(6 868)
Émission de capital social à l'exercice d'options	614	1 366
Achat d'actions de catégorie A avec droit de vote subalterne aux fins d'annulation	(10 537)	—
Dividendes versés	(20 496)	(30 363)
Flux de trésorerie de financement	(23 877)	(21 468)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Diminution (augmentation) des placements à court terme	9 711	(7 455)
Acquisitions d'immobilisations	(21 467)	(24 091)
Flux de trésorerie d'investissement	(11 756)	(31 546)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	6 188	1 103
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	3 846	2 743
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	10 034	3 846
Information supplémentaire :		
Intérêts payés pendant l'exercice	1 798	1 429
Impôts sur les bénéfices payés pendant l'exercice	22 009	14 203

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 JANVIER 2009 ET 26 JANVIER 2008

[Les montants des tableaux sont en milliers de dollars, sauf les montants par action et sauf indication contraire.]

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Fin d'exercice

L'exercice de la Société se termine le dernier samedi de janvier. L'exercice terminé le 31 janvier 2009 porte sur une période de 53 semaines alors que celui terminé le 26 janvier 2008 portait sur une période de 52 semaines.

Utilisation d'estimations

Les états financiers consolidés de Le Château inc. [la «Société»] ont été dressés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus [les «PCGR»] du Canada. La préparation d'états financiers selon les PCGR exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants constatés dans les états financiers et les notes y afférentes. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. La direction est d'avis que les états financiers ont été dressés de façon appropriée selon les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables résumées ci-après.

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de sa filiale en propriété exclusive. Toutes les opérations intersociétés ont été éliminées. La Société ne détient aucune participation dans des entités à détenteurs de droits variables.

Conversion des devises

Les opérations libellées en devises et les opérations d'un établissement étranger intégré sont converties selon la méthode temporelle. Les actifs et passifs monétaires sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date du bilan. Les autres actifs et passifs sont convertis aux taux en vigueur à la date des opérations. Les produits et les charges sont convertis aux taux de change moyens en vigueur au cours de l'exercice, à l'exception du coût des stocks utilisés et de l'amortissement, lesquels sont convertis aux taux de change en vigueur au moment de l'acquisition des actifs connexes. Les résultats font état des gains et pertes découlant des variations des taux de change.

Constatation des produits

Les produits tirés de la vente de marchandises sont présentés déduction faite des retours et des rabais estimatifs; ils excluent les taxes de vente et sont comptabilisés au moment de la livraison au client. Les produits tirés des cartes-cadeaux ou des chèques-cadeaux [collectivement, les «cartes-cadeaux»] sont constatés au moment de l'échange ou conformément à la convention comptable de la Société à l'égard des cartes-cadeaux jamais échangées. Les produits relatifs aux cartes-cadeaux jamais échangées sont compris dans les autres produits et représentent la valeur estimative des cartes-cadeaux qui ne devraient pas être échangées par les clients et sont évalués en fonction des modalités des cartes-cadeaux et des tendances historiques en matière d'échange, y compris les données disponibles du secteur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie se compose des fonds en caisse et des soldes auprès d'institutions bancaires. Les équivalents de trésorerie se limitent aux placements pouvant être facilement convertibles en un montant connu de liquidités, qui sont assujettis à un risque de variation minimal de leur valeur et qui sont assortis d'une échéance initiale de trois mois ou moins. Les équivalents de trésorerie sont comptabilisés à la juste valeur.

Placements à court terme

Les placements à court terme comprennent les placements dont l'échéance initiale est de 90 jours ou plus. Les placements à court terme sont classés comme disponibles à la vente et sont comptabilisés à la juste valeur.

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES [suite]

Stocks

Les matières premières, les produits en cours et les produits finis sont évalués au plus faible du coût moyen, y compris les remises consenties par les fournisseurs, ou de la valeur nette de réalisation.

Immobilisations

Toutes les immobilisations sont comptabilisées au coût. L'amortissement est imputé aux résultats comme suit :

Bâtiment	4 % à 10 %, amortissement dégressif
Caisses enregistreuses aux points de vente et matériel informatique	3 à 10 ans, amortissement linéaire
Mobilier et agencement – autres	5 à 10 ans, amortissement linéaire
Automobiles	30 %, amortissement dégressif

Les améliorations locatives sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale des baux, plus une période de renouvellement, ne pouvant dépasser dix ans.

Les gains et pertes découlant de la cession d'actifs individuels sont constatés dans les produits de la période où la cession a été réalisée.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable. La dépréciation est évaluée en comparant la valeur comptable d'un actif avec ses flux de trésorerie nets futurs non actualisés qui devraient résulter de son utilisation et sa valeur résiduelle [valeur recouvrable nette]. S'il est jugé que la valeur des actifs a subi une dépréciation, le montant de la dépréciation à comptabiliser correspond à l'excédent de la valeur comptable des actifs sur leur juste valeur, généralement déterminée d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie prévus. Toute dépréciation entraîne une réduction de valeur de l'actif et une imputation aux résultats pendant l'exercice.

Avantages incitatifs reportés

Les avantages incitatifs reportés sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale des contrats de location, plus une période de renouvellement, ne pouvant dépasser dix ans.

Rémunération à base d'actions

Toutes les options attribuées ou modifiées après le 25 janvier 2003 sont comptabilisées selon la méthode de la juste valeur. Selon cette méthode, la valeur de la rémunération est évaluée à la date d'attribution au moyen du modèle de Black et Scholes. La valeur de la charge de rémunération est comptabilisée au cours de la période d'acquisition des droits rattachés aux options sur actions à titre de charge comprise dans le coût des ventes et les charges de vente et d'administration, et un montant correspondant est ajouté au surplus d'apport dans les capitaux propres.

Toutes les options attribuées ou modifiées avant le 26 janvier 2003 sont comptabilisées à titre d'opérations sur capitaux propres. Aucune charge de rémunération n'est constatée dans les états financiers consolidés à l'égard de ces attributions. Si la Société avait utilisé la méthode de la juste valeur, il n'y aurait pas eu d'incidence importante sur les résultats.

Toute contrepartie payée par les participants au régime au moment de l'exercice des options sur actions est portée au crédit du capital social.

Frais d'ouverture de magasins

Les frais d'ouverture de magasins sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES [suite]

Impôts sur les bénéfices

La Société utilise la méthode axée sur le bilan pour la comptabilisation des impôts sur les bénéfices, laquelle exige que le calcul des actifs et des passifs d'impôts futurs soit fondé sur les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur, afin de tenir compte de tout écart temporaire découlant de la différence entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable. Une provision pour moins-value est constatée dans la mesure où il est plus probable qu'improbable que les actifs d'impôts futurs ne seront pas réalisés.

Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé d'après le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé au moyen de la méthode du rachat d'actions. Selon cette méthode, le nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation est calculé comme si la totalité des options ayant un effet dilutif avaient été exercées au début de la période considérée ou à la date d'émission, si elle est postérieure, et le produit de l'exercice de ces options est utilisé pour racheter des actions ordinaires à leur cours moyen pendant la période.

Contrats de location

Un contrat de location qui transfère la quasi-totalité des avantages et des risques liés à la propriété est classé à titre de contrat de location-acquisition. Il est comptabilisé comme l'acquisition d'un actif et la prise en charge d'une obligation. Tous les autres contrats de location sont comptabilisés à titre de contrats de location-exploitation en vertu desquels les loyers sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés en fonction de leur classement, les variations de valeur ultérieures étant comptabilisées dans le bénéfice net ou dans les autres éléments du résultat étendu.

La Société a effectué les classements suivants :

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont classés comme « disponibles à la vente » et évalués à leur juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans le bénéfice net.
- Les placements à court terme sont classés comme « disponibles à la vente ». Après leur évaluation initiale à la juste valeur, les gains et pertes latents sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu, sauf pour les moins-values qui sont comptabilisées immédiatement dans le bénéfice net. Lorsque l'actif financier est décomptabilisé, les gains ou pertes accumulés déjà constatés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu sont reclassés dans le bénéfice net.
- Les débiteurs sont classés comme « prêts et créances ». Ils sont évalués initialement à la juste valeur et, par la suite, au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.
- Les créditeurs, les dividendes à payer, la dette à long terme et les obligations locatives sont classés dans les « autres passifs financiers ». Ils sont évalués initialement à la juste valeur et, par la suite, au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Couvertures

Le chapitre 3865, « Couvertures », dont l'application est facultative, établit les modalités d'application de la comptabilité de couverture. En accord avec sa stratégie de gestion des risques, la Société continue d'appliquer la comptabilité de couverture pour ses contrats de change et désigne ceux-ci comme couvertures de flux de trésorerie. Dans une relation de couverture de flux de trésorerie, la tranche des gains ou des pertes sur l'élément de couverture qui est considérée comme une couverture efficace est comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu, tandis que la tranche inefficace est comptabilisée dans le bénéfice net. Les montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu sont reclassés dans le bénéfice net lorsque l'élément couvert a une incidence sur les résultats.

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES [suite]

Modifications de conventions comptables

Le 27 janvier 2008, la Société a adopté les nouvelles normes comptables suivantes publiées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés [«ICCA»].

Le chapitre 3031, «Stocks», a été publié par l'ICCA en juin 2007 et remplace le chapitre 3030, «Stocks». La nouvelle norme a été élaborée en fonction des Normes internationales d'information financière [«IFRS»]. Elle a été révisée afin de fournir des directives additionnelles dans le but de faciliter la conversion des PCGR du Canada aux IFRS et de réduire le nombre de méthodes d'évaluation des stocks. Le chapitre 3031 exige que les stocks soient évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. La Société évalue les stocks au plus faible du coût moyen et de la valeur nette de réalisation. Auparavant, la Société évaluait ses stocks au plus faible du coût moyen et de la valeur nette de réalisation réduite de la marge bénéficiaire normale, d'après la méthode de l'inventaire au prix de détail.

La Société a adopté cette nouvelle norme de façon rétroactive, avec retraitement des chiffres des périodes antérieures. L'incidence initiale de cette nouvelle norme sur l'évaluation des stocks a été une hausse de la valeur comptable des stocks d'ouverture de 2,9 millions de dollars au 27 janvier 2008 [4,4 millions de dollars au 28 janvier 2007]. Les bénéfices non répartis d'ouverture au 27 janvier 2008 ont été accrus de 2,0 millions de dollars, soit une augmentation équivalant à la variation des stocks d'ouverture, déduction faite des impôts de 927 000 \$. Pour l'exercice précédent, les bénéfices non répartis d'ouverture au 28 janvier 2007 avaient été accrus de 3,0 millions de dollars, soit une augmentation équivalant à la variation des stocks d'ouverture, déduction faite des impôts de 1,4 million de dollars.

L'adoption de la nouvelle norme a entraîné une diminution de 736 000 \$, ou de 0,03 \$ l'action, du bénéfice net pour l'exercice terminé le 31 janvier 2009. La valeur comptable des stocks au 31 janvier 2009 a augmenté de 1,8 million de dollars pour atteindre 54,0 millions de dollars. Par suite du retraitement des chiffres, le bénéfice net pour l'exercice terminé le 26 janvier 2008 a baissé de 1,0 million de dollars, ou de 0,05 \$ l'action. La valeur comptable des stocks au 26 janvier 2008 a progressé de 2,9 millions de dollars pour se fixer à 45,9 millions de dollars. Le coût des stocks passés en charges et inclus dans le coût des ventes et les charges de vente et d'administration pour l'exercice terminé le 31 janvier 2009 s'est établi à 109,5 millions de dollars [114,9 millions de dollars en 2008], y compris les baisses à la valeur nette de réalisation de 5,7 millions de dollars [5,3 millions de dollars en 2008]. Aucune dépréciation des stocks comptabilisée au cours de périodes antérieures n'a été contrepassée.

Le chapitre 1535, «Informations à fournir concernant le capital», établit des directives pour la présentation d'informations qualitatives et quantitatives visant à permettre aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital de l'entité. Les nouvelles informations figurent à la note 15.

Le chapitre 3862, «Instruments financiers – informations à fournir», et le chapitre 3863, «Instruments financiers – présentation», remplacent le chapitre 3861, «Instruments financiers – informations à fournir et présentation», modifient et augmentent les exigences en matière d'informations à fournir, et maintiennent les exigences en matière de présentation. Ces nouveaux chapitres accordent une importance accrue aux informations portant sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers et sur la façon dont l'entité gère ces risques. Les nouvelles informations figurent à la note 14.

Le chapitre 1400, «Normes générales de présentation des états financiers», a été modifié pour inclure les exigences relatives à l'évaluation et à la communication de la capacité d'une entité à poursuivre son exploitation. L'adoption de ce chapitre n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

Plan de passage aux Normes internationales d'information financière

En février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes devront utiliser les Normes internationales d'information financière [«IFRS»] dans la préparation des états financiers intermédiaires et annuels pour les exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2011.

La direction élabore présentement un plan de passage aux IFRS. La Société prévoit que la transition aux IFRS aura des répercussions sur la présentation de l'information financière, les processus d'affaires, les contrôles internes et les systèmes d'information. La Société détermine actuellement l'incidence de la transition vers les IFRS sur ces secteurs.

2. FACILITÉS DE CRÉDIT

La Société dispose d'une ligne de crédit d'exploitation de 16 millions de dollars qui est garantie par les débiteurs et les stocks de la Société ainsi que par une hypothèque mobilière qui prévoit une charge sur les actifs de la Société. Cette convention de crédit est renouvelable annuellement. Les montants prélevés sur cette ligne de crédit sont remboursables à vue et portent intérêt à des taux établis d'après le taux préférentiel bancaire pour les emprunts libellés en dollars canadiens, d'après le taux de base aux États-Unis pour les emprunts libellés en dollars américains et d'après le taux des acceptations bancaires majoré de 1,25 % pour les acceptations bancaires en dollars canadiens. En outre, les modalités de la convention bancaire exigent que la Société respecte certaines clauses restrictives non financières. Au 31 janvier 2009, la Société disposait de lettres de crédit en cours de 6 620 000 \$, dont une tranche de 3 082 000 \$ avait été acceptée à la fin de l'exercice. Les lettres de crédit constituent des garanties de paiement des achats effectués auprès de fournisseurs étrangers et diminuent le crédit disponible en vertu de cette facilité. Mis à part les lettres de crédit en cours, aucun autre montant n'avait été prélevé en vertu de cette facilité au 31 janvier 2009. Après la fin de l'exercice, la convention de crédit a été renouvelée selon des taux d'intérêt fondés sur le taux préférentiel majoré de 1,5 % pour les emprunts et sur le taux des acceptations bancaires majoré de 2,75 % pour les acceptations bancaires.

3. PLACEMENTS À COURT TERME

Au 31 janvier 2009, la valeur comptable des placements à court terme de la Société, qui comprenaient des acceptations bancaires consenties par une importante banque à charte canadienne, avoisinait leur juste valeur. Ces placements étaient assortis d'un taux d'intérêt effectif moyen de 3,13 % [4,53 % en 2008] et comportaient des dates d'échéance s'échelonnant jusqu'au 10 mars 2009 [12 juin 2008 en 2008]. Tous les placements à court terme sont libellés en dollars canadiens.

4. STOCKS

	31 janvier 2009 \$	26 janvier 2008 \$
Matières premières	7 075	5 668
Produits en cours	1 117	1 684
Produits finis	40 192	33 346
Produits finis en transit	5 628	5 205
	54 012	45 903

5. IMMOBILISATIONS

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$
31 janvier 2009			
Terrain et bâtiment	1 651	698	953
Améliorations locatives	54 795	17 778	37 017
Caisses enregistreuses aux points de vente et matériel informatique	17 073	11 712	5 361
Mobilier et agencements – autres	69 678	24 411	45 267
Automobiles	168	123	45
	143 365	54 722	88 643

5. IMMOBILISATIONS [suite]

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$
26 janvier 2008			
Terrain et bâtiment	1 651	664	987
Améliorations locatives	48 863	15 483	33 380
Caisses enregistreuses aux points de vente et matériel informatique	16 179	9 600	6 579
Mobilier et agencements – autres	64 372	20 881	43 491
Automobiles	163	134	29
	131 228	46 762	84 466

Des immobilisations de 4 943 000 \$ [4 943 000 \$ en 2008], comprenant les améliorations locatives et les autres éléments du mobilier et des agencements, sont détenues en vertu de contrats de location-acquisition. L'amortissement cumulé de ces immobilisations totalise 2 048 000 \$ [1 488 000 \$ en 2008]. Les radiations d'immobilisations, déduction faite de l'amortissement cumulé, pour l'exercice écoulé ont atteint 585 000 \$ et ont trait aux améliorations locatives et au mobilier et aux agencements par suite des rénovations de magasins [2 220 000 \$, dont 1 150 000 \$ découlant de la radiation d'immobilisations de magasins aux États-Unis en 2008].

6. OBLIGATIONS LOCATIVES

Les loyers minimaux futurs à payer en vertu des contrats de location-acquisition sont comme suit :

	\$
2010	1 032
Total des loyers minimaux à payer	1 032
Montant représentant les intérêts au taux de 5,6 %	24
	1 008
Moins la tranche échéant à moins d'un an	1 008
	—

La juste valeur des contrats de location-acquisition à taux fixe est fondée sur les flux de trésorerie futurs estimatifs actualisés au taux courant du marché pour des dettes ayant la même durée jusqu'à l'échéance. La juste valeur de ces contrats de location-acquisition se rapproche de leur valeur comptable.

7. DETTE À LONG TERME

	31 janvier 2009 \$	26 janvier 2008 \$
Emprunts portant intérêt à des taux variant entre 5,09 % et 5,98 % et échéant entre juillet 2008 et juillet 2009	260	2 198
Convention de garantie spécifique de 6,05 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2009	1 846	3 942
Convention de garantie spécifique de 5,30 %, échéant le 7 février 2012	10 584	13 662
Convention de garantie spécifique de 5,18 %, échéant le 15 février 2013	15 038	—
	27 728	19 802
Moins la tranche échéant à moins d'un an	8 746	7 113
	18 982	12 689

Les emprunts sont garantis par les immobilisations acquises au moyen du produit de la dette à long terme.

7. DETTE À LONG TERME [suite]

Les remboursements du capital à payer au cours des exercices suivants sont comme suit :

	\$
2010	8 746
2011	6 997
2012	7 372
2013	4 274
2014	339
	27 728

La juste valeur des emprunts décrits ci-dessus se rapproche de leur valeur comptable.

8. CAPITAL SOCIAL

Autorisé

Un nombre illimité d'actions privilégiées de premier, deuxième et troisième rangs, sans droit de vote et pouvant être émises en série.

Un nombre illimité d'actions de catégorie A avec droit de vote subalterne.

Un nombre illimité d'actions de catégorie B avec droit de vote.

Caractéristiques principales

[a] En ce qui a trait au versement de dividendes et au rendement du capital, les actions occupent les rangs suivants :

- Privilégiées de premier rang
- Privilégiées de deuxième rang
- Privilégiées de troisième rang
- Catégorie A et catégorie B

[b] Sous réserve des droits des porteurs d'actions privilégiées, les porteurs d'actions de catégorie A avec droit de vote subalterne ont droit à un dividende privilégié non cumulatif de 0,0125 \$ par action, après quoi les porteurs d'actions de catégorie B ont droit à un dividende non cumulatif de 0,0125 \$ par action. Tout dividende additionnel déclaré au cours d'un exercice doit être déclaré et versé en montants égaux par action sur toutes les actions de catégorie A et de catégorie B alors en circulation, sans privilège ni distinction.

[c] Sous réserve de ce qui précède, les actions de catégorie A et les actions de catégorie B ont égalité de rang, action pour action, quant au bénéfice.

[d] Les actions de catégorie A avec droit de vote subalterne confèrent un vote par action et les actions de catégorie B, dix votes par action.

[e] Les statuts de la Société stipulent, en substance, que si une offre acceptée ou conclue visant plus de 20 % des actions de catégorie B ou une offre acceptée ou conclue par plus de 14 des porteurs de ces actions est faite à un prix excédant 115 % de leur valeur de marché [telle qu'elle est définie dans les statuts de la Société], chaque action de catégorie A avec droit de vote subalterne sera, au gré du porteur, convertie en une action de catégorie B aux fins de l'acceptation de cette offre, à moins qu'au même moment une offre ne soit faite à tous les porteurs d'actions de catégorie A avec droit de vote subalterne visant un pourcentage de ces actions au moins égal au pourcentage des actions de catégorie B visées par l'offre et, par ailleurs, selon des modalités au moins aussi favorables. En outre, chaque action de catégorie A avec droit de vote subalterne sera convertie en une action de catégorie B si, en tout temps, le principal actionnaire de la Société ou toute société qu'il contrôle, directement ou indirectement, cesse d'être propriétaire véritable, directement ou indirectement, avec plein pouvoir d'exercer en toutes circonstances les droits de vote rattachés à ces actions, des actions de la Société comportant plus de 50 % des droits de vote rattachés à toutes les actions en circulation de la Société.

8. CAPITAL SOCIAL [suite]

Émises et en circulation

	31 janvier 2009		26 janvier 2008	
	Nombre d'actions	\$	Nombre d'actions	\$
Actions de catégorie A avec droit de vote subalterne				
Solde au début de l'exercice	18 502 964	31 216	16 719 764	29 502
Conversion des actions à vote multiple	2 000 000	176	1 600 000	141
Émission d'actions avec droit de vote subalterne à l'exercice d'options	81 200	614	183 200	1 366
Annulation d'actions en vertu du programme de rachat d'actions	(920 700)	(1 548)	—	—
Reclassement du surplus d'apport en raison de l'exercice d'options sur actions	—	137	—	207
Solde à la fin de l'exercice	19 663 464	30 595	18 502 964	31 216
Actions de catégorie B à vote multiple				
Solde au début de l'exercice	6 560 000	578	8 160 000	719
Conversion en actions avec droit de vote subalterne	(2 000 000)	(176)	(1 600 000)	(141)
Solde à la fin de l'exercice	4 560 000	402	6 560 000	578
	24 223 464	30 997	25 062 964	31 794

En septembre 2008, le principal actionnaire de la Société a converti 2 000 000 d'actions de catégorie B avec droit de vote avec un capital libéré de 176 153 \$ en actions de catégorie A avec droit de vote subalterne.

En mai 2007, le principal actionnaire de la Société a converti 1 600 000 actions de catégorie B avec droit de vote avec un capital libéré de 140 922 \$ en actions de catégorie A avec droit de vote subalterne.

Dividendes

Au cours de l'exercice, la Société a déclaré des dividendes de 21 602 000 \$ [12 504 000 \$ en 2008], qui comprenaient un dividende non récurrent de 0,25 \$ par action de catégorie A avec droit de vote subalterne et action de catégorie B avec droit de vote totalisant 6 220 000 \$, qui a été versé le 19 août 2008.

Régime d'options sur actions

En vertu des dispositions du régime d'options sur actions, la Société peut attribuer des options à des employés clés, administrateurs et consultants visant l'achat d'actions de catégorie A avec droit de vote subalterne. Le nombre maximal d'actions de catégorie A avec droit de vote subalterne pouvant être émises de temps à autre en vertu du régime correspond à 12 % du nombre total d'actions de catégorie A avec droit de vote subalterne et d'actions de catégorie B émises et en circulation de temps à autre. Le prix de l'option ne peut être inférieur au cours de clôture des actions de catégorie A avec droit de vote subalterne à la Bourse de Toronto le dernier jour ouvrable avant la date à laquelle l'option est attribuée. Les options sur actions peuvent être exercées progressivement par le porteur sur une période de cinq ans à compter de la date d'attribution. Dans certains cas, la période d'acquisition des droits peut être écourtée.

8. CAPITAL SOCIAL [suite]

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de la situation du régime d'options sur actions de la Société au 31 janvier 2009 et au 26 janvier 2008 ainsi que des variations pendant les exercices terminés à ces dates :

	31 janvier 2009		26 janvier 2008	
	Actions	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Actions	Prix d'exercice moyen pondéré \$
En cours au début de l'exercice	1 267 600	12,26	1 171 000	9,14
Attribuées	—	—	643 200	15,14
Exercées	(81 200)	7,56	(183 200)	7,45
Annulées/échues	(13 600)	7,56	(363 400)	9,70
En cours à la fin de l'exercice	1 172 800	12,64	1 267 600	12,26
Options exerçables à la fin de l'exercice	352 640	11,99	145 600	9,86

Le tableau suivant résume l'information relative aux options sur actions en cours au 31 janvier 2009.

Fourchette de prix d'exercice \$	Nombre en cours au 31 janvier 2009	Durée de vie restante moyenne pondérée	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options exerçables au 31 janvier 2009	Prix d'exercice moyen pondéré \$
7,56	269 600	1,3 an	7,56	84 000	7,56
11,75 à 13,37	262 000	1,9 an	11,76	140 400	11,75
15,14	641 200	3,2 ans	15,14	128 240	15,14
	1 172 800	2,4 ans	12,64	352 640	11,99

La charge de rémunération comptabilisée dans les états financiers consolidés au cours de l'exercice à l'égard des options sur actions s'est élevée à 836 000 \$ [829 000 \$ en 2008].

	31 janvier 2009 \$	26 janvier 2008 \$
Surplus d'apport au début de l'exercice	1 761	1 139
Charge de rémunération à base d'actions	836	829
Exercice d'options sur actions	(137)	(207)
Surplus d'apport à la fin de l'exercice	2 460	1 761

8. CAPITAL SOCIAL [suite]

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2009, la Société n'a pas attribué d'options sur actions [attribution de 643 200 options sur actions en 2008]. La juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution des options sur actions attribuées au cours de 2008 était de 3,13 \$ l'option. La juste valeur de chaque option attribuée a été établie à l'aide du modèle de Black et Scholes et des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	Hypothèses
Taux d'intérêt sans risque	4,04 %
Durée prévue	3,3 ans
Volatilité prévue du cours des actions	34,8 %
Rendement de l'action prévu	3,3 %

Régime d'achat d'actions

En vertu des dispositions du régime d'achat d'actions, la Société peut attribuer à ses employés clés des droits de souscription visant des actions de catégorie A. Le régime, qui a été modifié le 28 mai 1997, prévoit qu'un nombre maximal de 10 000 actions de catégorie A peuvent être émises à compter du 28 mai 1997 et que le prix de souscription ne peut être inférieur au cours de clôture des actions de catégorie A à la Bourse de Toronto le dernier jour ouvrable avant la date à laquelle le droit de souscription a été attribué. Depuis le 28 mai 1997, aucune action n'a été émise en vertu du régime d'achat d'actions.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

La Société a procédé à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant l'achat d'un maximum de 925 148 actions de catégorie A avec droit de vote subalterne, représentant 5 % des actions de cette catégorie émises au 5 juin 2008. L'offre de rachat a débuté le 19 juin 2008 et pourrait se poursuivre jusqu'au 18 juin 2009. Conformément aux exigences de la Bourse de Toronto, un maximum de 25 % du volume d'opérations moyen quotidien des six mois précédents peut être racheté chaque jour, ce qui représente 6 839 actions. La Bourse de Toronto a temporairement [du 3 novembre 2008 au 31 mars 2009, à moins d'une prorogation] augmenté la limite quotidienne des rachats à 50 %. Le nombre d'actions rachetées ainsi que le moment de leur rachat seront fixés par la Société. La totalité des actions rachetées par la Société seront annulées.

Depuis le 19 juin 2008, la Société a racheté 920 700 actions de catégorie A avec droit de vote subalterne à un prix moyen de 11,44 \$ l'action pour un total de 10,5 millions de dollars. L'excédent du prix total de rachat sur la valeur déclarée a été imputé aux bénéficiaires non répartis pour un montant de 9,0 millions de dollars.

9. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Au 31 janvier 2009, une filiale américaine avait des pertes accumulées de 9,3 millions de dollars [6,8 millions de dollars américains] venant à échéance entre 2010 et 2029. Une provision pour moins-value totalisant ce montant a été constituée à même les actifs d'impôts futurs qui s'y rapportent et, par conséquent, les économies d'impôts relatives à ces reports prospectifs de pertes n'ont pas été comptabilisées dans les états financiers.

Les pertes fiscales américaines viennent à échéance au cours des exercices suivants :

	\$
2010	234
2011	505
2012	—
2013	—
2014	—
2015 à 2029	8 603
	9 342

9. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES [suite]

Voici un rapprochement du taux d'imposition prévu par la loi et du taux d'imposition effectif :

	31 janvier 2009 %	26 janvier 2008 %
Taux d'imposition prévu par la loi	31,6	33,6
Augmentation (diminution) du taux d'imposition découlant de ce qui suit :		
Économies non constatées sur les pertes fiscales américaines	0,4	1,4
Éléments non déductibles et écart de conversion	1,2	0,2
Incidence de la variation du taux d'imposition	—	(0,5)
Divers	(0,1)	0,7
Taux d'imposition effectif	33,1	35,4

La charge d'impôts sur les bénéfices se présente comme suit :

	31 janvier 2009 \$	26 janvier 2008 \$
Impôts exigibles	18 800	17 927
Impôts futurs	285	—
Charge d'impôts sur les bénéfices	19 085	17 927

L'incidence fiscale des écarts temporaires qui donnent lieu à des actifs et passifs d'impôts futurs est comme suit :

	31 janvier 2009 \$	26 janvier 2008 \$
Passifs d'impôts futurs		
Valeur comptable des immobilisations en sus de la valeur fiscale	6 279	6 186
Gain de change latent sur contrats à terme	487	84
Retraitement des stocks d'ouverture	—	927
Total des passifs d'impôts futurs	6 766	7 197
Actifs d'impôts futurs		
Contrats de location-exploitation	292	687
Avantages incitatifs reportés	2 811	2 574
Frais d'émission d'actions	—	34
Pertes fiscales américaines	3 672	2 957
Provision pour moins-value	(3 672)	(2 957)
Total des actifs d'impôts futurs	3 103	3 295
Impôts futurs nets	3 663	3 902

10. RÉSULTAT PAR ACTION

Le tableau qui suit présente un rapprochement des numérateurs et des dénominateurs utilisés dans le calcul du résultat de base par action et du résultat dilué par action.

	31 janvier 2009 \$	26 janvier 2008 \$
Résultat net (numérateur)	38 621	32 596
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (dénominateur)		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – de base	24 796	24 978
Effet dilutif des options sur actions	113	312
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – dilué	24 909	25 290

11. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

Les loyers annuels minimaux à verser en vertu de contrats de location-exploitation à long terme se présentent comme suit :

	\$
2010	38 233
2011	36 653
2012	34 921
2013	33 023
2014	30 457
2015 et par la suite	82 961
	256 248

Certains des contrats de location-exploitation prévoient des loyers annuels supplémentaires fondés sur les ventes en magasin ainsi que des augmentations annuelles des charges d'exploitation du propriétaire.

Dans le cours normal de ses activités, la Société est partie à diverses actions en justice. De l'avis de la direction, les passifs éventuels qui peuvent découler de ces actions ne devraient pas avoir d'incidence défavorable importante sur la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Société.

12. INFORMATION SECTORIELLE

Le seul secteur d'exploitation de la Société est la vente au détail de vêtements, d'accessoires et de chaussures pour hommes et femmes dynamiques et sensibles à la mode.

L'information sectorielle est attribuée aux secteurs géographiques selon l'emplacement des magasins de la Société. Voici un résumé des résultats d'exploitation et des actifs de la Société, par région géographique :

	31 janvier 2009 \$	26 janvier 2008 \$
Ventes aux clients		
Canada	339 660	328 688
États-Unis	5 954	7 382
	345 614	336 070
Bénéfice net (perte nette)		
Canada	39 259	34 706
États-Unis	(638)	(2 110)
	38 621	32 596
Immobilisations		
Canada	87 667	83 222
États-Unis	976	1 244
	88 643	84 466

Le tableau suivant présente le chiffre d'affaires de la Société par division :

	31 janvier 2009 \$	26 janvier 2008 \$
Vêtements pour femmes	190 676	191 738
Vêtements pour hommes	57 847	52 053
Chaussures	38 562	39 579
Accessoires	58 529	52 700
	345 614	336 070

13. VARIATIONS DU FONDS DE ROULEMENT HORS CAISSE

Les flux de trésorerie provenant des éléments hors caisse du fonds de roulement ou affectés à ceux-ci sont composés des variations liées à l'exploitation des comptes suivants.

	31 janvier 2009 \$	26 janvier 2008 \$
Débiteurs et autres actifs	(441)	(1 345)
Stocks	(8 109)	(558)
Charges payées d'avance	929	(255)
Créditeurs et charges à payer	(4 974)	(2 493)
Impôts sur les bénéfices à payer	(2 807)	4 259
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement liée à l'exploitation	(15 402)	(392)

14. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs et passifs financiers sont évalués à la juste valeur ou au coût après amortissement de façon continue. Les informations présentées à la rubrique « Instruments financiers » de la note 1 décrivent comment les catégories d'instruments financiers sont évaluées et comment les produits et les charges, y compris les gains et pertes sur la juste valeur, sont comptabilisés. Le classement des instruments financiers ainsi que leur valeur comptable et leur juste valeur sont présentés dans le tableau ci-dessous :

	Disponibles à la vente \$	Détenus à des fins de transaction \$	Prêts et créances \$	Autres passifs financiers \$	Dérivés \$	Valeur comptable totale \$	Juste valeur \$
31 janvier 2009							
Actifs financiers							
Trésorerie et équivalents de trésorerie	—	10 034	—	—	—	10 034	10 034
Placements à court terme	56 643	—	—	—	—	56 643	56 643
Débiteurs et autres actifs	—	—	4 791	—	—	4 791	4 791
Instruments financiers dérivés	—	—	—	—	1 530	1 530	1 530
Total	56 643	10 034	4 791	—	1 530	72 998	72 998
Passifs financiers							
Créditeurs et charges à payer	—	—	—	19 119 ¹	—	19 119 ¹	19 119
Dividendes à verser	—	—	—	4 239	—	4 239	4 239
Dette à long terme	—	—	—	27 728	—	27 728	27 668
Obligations locatives	—	—	—	1 008	—	1 008	1 008
Total	—	—	—	52 094	—	52 094	52 034
26 janvier 2008							
Actifs financiers							
Trésorerie et équivalents de trésorerie	—	3 846	—	—	—	3 846	3 846
Placements à court terme	66 354	—	—	—	—	66 354	66 354
Débiteurs et autres actifs	—	—	4 350	—	—	4 350	4 350
Instruments financiers dérivés	—	—	—	—	250	250	250
Total	66 354	3 846	4 350	—	250	74 800	74 800
Passifs financiers							
Créditeurs et charges à payer	—	—	—	24 381 ¹	—	24 381 ¹	24 381
Dividendes à verser	—	—	—	3 133	—	3 133	3 133
Dette à long terme	—	—	—	19 802	—	19 802	19 800
Obligations locatives	—	—	—	2 392	—	2 392	2 392
Total	—	—	—	49 708	—	49 708	49 706

¹ Exclut la taxe sur les marchandises et autres provisions.

14. INSTRUMENTS FINANCIERS [suite]

Juste valeur

La Société a établi la juste valeur estimative de ses instruments financiers selon des méthodes d'évaluation appropriées; toutefois, elle doit faire preuve de jugement au moment de l'établissement de ces estimations. Ainsi, les justes valeurs estimatives ne sont pas nécessairement représentatives des montants que la Société pourrait réaliser dans le cadre d'une opération boursière. L'utilisation de diverses hypothèses ou méthodes peut avoir une incidence notable sur les montants estimatifs de la juste valeur. Les méthodes et hypothèses suivies pour déterminer la juste valeur des instruments financiers sont décrites ci-dessous :

- La juste valeur des placements à court terme a été déterminée en fonction des cours publiés.
- En raison de leur échéance à court terme, la juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs et autres actifs, des créditeurs et charges à payer ainsi que des dividendes à verser se rapproche de leur valeur comptable.
- La juste valeur estimative de la dette à long terme et des obligations locatives a été établie par l'actualisation des flux de trésorerie prévus à des taux actuellement offerts à la Société pour une dette semblable, et elle se rapproche de la valeur comptable.

Gestion des risques liés aux instruments financiers

Il n'y a pas eu de changement relativement à l'ensemble des risques courus par la Société au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2009. Les informations se rapportant aux risques, en particulier au risque de crédit, au risque d'illiquidité, au risque de change et au risque de taux d'intérêt, sont présentées ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque que la Société subisse une perte imprévue en cas de non-respect des obligations contractuelles d'un client ou d'une contrepartie à un instrument financier. Les instruments financiers de la Société qui sont exposés à une concentration du risque de crédit sont principalement la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les contrats de change. La Société atténue le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux placements à court terme en investissant, de façon prudente, les liquidités disponibles dans des billets de dépôt au porteur et des dépôts à terme bancaires auprès de grandes banques à charte canadiennes. La Société conclut des contrats de change avec des banques à charte canadiennes seulement dans le but d'atténuer le risque de crédit.

La trésorerie de la Société n'est pas soumise à des restrictions externes. Selon sa politique en matière de placement, la Société surveille la sécurité et la préservation du capital et des placements, ce qui limite le montant investi auprès d'une société émettrice.

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité correspond au risque que la Société soit incapable de respecter ses obligations financières à l'échéance. La Société gère son risque d'illiquidité en s'assurant, dans la mesure du possible, de toujours avoir suffisamment de liquidités pour respecter ses obligations à l'échéance. La Société possède des liquidités importantes, largement suffisantes pour répondre à ses besoins d'exploitation, ainsi qu'une situation financière solide. Ses liquidités suivent une courbe saisonnière en fonction du calendrier des achats de stocks et des dépenses en immobilisations. Au 31 janvier 2009, les liquidités de la Société étaient importantes, la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements à court terme s'établissant à 66,7 millions de dollars. En outre, la Société dispose d'une ligne de crédit d'exploitation totalisant 16,0 millions de dollars, dont une tranche de 9,4 millions de dollars est inutilisée et disponible pour financer les besoins en matière de fonds de roulement. La Société finance les agrandissements et les rénovations de ses magasins au moyen de ses flux de trésorerie d'exploitation et de la dette à long terme. La Société prévoit que les créditeurs et charges à payer et dividendes à verser seront acquittés dans une période de 90 jours et que la dette à long terme et les obligations locatives seront acquittées comme il est convenu par contrat et indiqué dans les notes 6 et 7.

14. INSTRUMENTS FINANCIERS [suite]

Risque de marché – risque de change

Le risque de change auquel la Société est exposée se limite essentiellement aux fluctuations entre le dollar canadien et le dollar américain. Les principaux soldes en dollars américains au 31 janvier 2009 comprenaient la trésorerie et les équivalents de trésorerie de 443 000 \$, les débiteurs de 212 000 \$ et les créditeurs et charges à payer de 4,9 millions de dollars. En supposant que toutes autres choses étant égales par ailleurs, une réévaluation de ces soldes découlant d'une augmentation ou d'une diminution de 5 % de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain totaliserait 170 000 \$.

Pour se protéger contre les risques de pertes découlant d'une baisse éventuelle de la valeur du dollar canadien par rapport aux devises, la Société conclut des contrats à terme afin de fixer le taux de change pour une tranche importante de ses besoins en dollars américains prévus. Les contrats sont appariés avec les achats en devises prévus.

La valeur nominale et la valeur contractuelle de ces contrats au 31 janvier 2009 étaient comme suit :

	Taux de change contractuel moyen	Valeur nominale en devises	Valeur contractuelle
Contrats d'achat			
Dollar américain	1,1249	15 000	16 874

Ces contrats viennent à échéance du 6 février 2009 au 5 juin 2009. Au 31 janvier 2009, la juste valeur de ces contrats s'élevait à un gain de change latent de 1,5 million de dollars [gain de change latent de 250 000 \$ en 2008], qui doit être reclassé entièrement dans le bénéfice au cours des 12 prochains mois.

Risque de marché – risque de taux d'intérêt

Les instruments financiers qui exposent la Société à un risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie comprennent les actifs et passifs financiers assortis d'un taux d'intérêt variable et sont composés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. Au 31 janvier 2009, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ne comprenaient que la trésorerie.

Les actifs et passifs financiers assortis d'un taux d'intérêt fixe sont assujettis à un risque de taux d'intérêt lié à la juste valeur. Les placements à court terme de la Société sont les seuls actifs financiers assortis d'un taux d'intérêt fixe et la dette à long terme et les obligations locatives sont les seuls passifs financiers assortis d'un taux d'intérêt fixe. La Société est d'avis que les résultats d'exploitation ou les flux de trésorerie seraient peu touchés par une variation brusque des taux d'intérêt fixes sur les placements à court terme, en raison de l'échéance à court terme de ces derniers. La dette à long terme et les obligations locatives constituent d'autres passifs financiers et sont comptabilisées au coût après amortissement.

Pour gérer le risque de taux d'intérêt, la Société fait des placements qui permettent de dégager le meilleur taux de rendement possible, tout en respectant les deux principaux objectifs de son portefeuille de placement, soit la préservation des liquidités et du capital.

15. GESTION DU CAPITAL

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont les suivants :

- maintenir des liquidités suffisantes afin de permettre le financement interne des projets d'investissement, facilitant ainsi son expansion;
- maintenir un capital de base solide de façon à conserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché;
- offrir un rendement adéquat aux actionnaires.

15. GESTION DU CAPITAL [suite]

Au 31 janvier 2009, le capital de la Société était composé de la dette à long terme et des obligations locatives, y compris les tranches échéant à moins d'un an, et des capitaux propres comme suit :

	\$
Dette à long terme	27 728
Obligations locatives	1 008
Capitaux propres (à l'exclusion du cumul des autres éléments du résultat étendu)	141 371
	170 107

La Société se sert de son capital principalement pour financer les hausses des éléments hors caisse du fonds de roulement et les dépenses en immobilisations engagées pour effectuer des agrandissements et des rénovations dans ses magasins ainsi que des améliorations à la technologie de l'information et à l'infrastructure. À l'heure actuelle, la Société finance ses besoins au moyen des flux de trésorerie d'exploitation et peut également prélever des montants sur ses ressources financières, qui comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements à court terme de 66,7 millions de dollars au 31 janvier 2009 et la tranche inutilisée de sa ligne de crédit. Le conseil d'administration n'établit aucun critère quantitatif au titre du rendement du capital investi aux fins de gestion; il favorise plutôt une croissance soutenue de la rentabilité d'un exercice à l'autre. Chaque trimestre, la Société passe en revue les dividendes versés à ses actionnaires. La Société n'est assujettie à aucune exigence en matière de capital en vertu de règles extérieures.

La Société est assujettie à certaines clauses restrictives non financières liées à la dette à long terme, et elle respectait ces clauses au 31 janvier 2009. Elle n'a apporté aucun changement à sa stratégie de gestion globale du risque lié au capital au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2009.

16. GARANTIES

La Société ne fournit habituellement pas de garanties à des sociétés affiliées non contrôlées ou à des tiers, sauf dans certains cas particuliers.

Bon nombre des conventions de la Société comportent des clauses d'indemnisation pouvant obliger la Société à effectuer des paiements à un vendeur ou à un acheteur en cas de manquement à des modalités fondamentales de déclaration ou de garantie des conventions ayant trait à des questions comme le statut de la société, le titre des actifs, les enjeux environnementaux, le consentement aux cessions, l'emploi, les litiges, les impôts à payer et autres passifs éventuels importants. Le montant maximal des paiements futurs que la Société pourrait être tenue de verser en vertu de ces clauses n'est pas raisonnablement quantifiable, puisque certaines clauses ne sont pas assujetties à une limite monétaire. Au 31 janvier 2009, la direction était d'avis que ces clauses n'entraîneraient pas de paiements au comptant importants de la part de la Société.

La Société indemnise ses administrateurs et dirigeants à l'égard de toute réclamation raisonnablement subie dans l'exercice de leurs fonctions au sein de la Société et maintient une assurance de responsabilité civile couvrant ses administrateurs et dirigeants.

17. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

Les variations du cumul des autres éléments du résultat étendu ont été comme suit :

	31 janvier 2009 \$	26 janvier 2008 \$
Solde au début de l'exercice	166	212
Autres éléments du résultat étendu pour l'exercice	877	(46)
Solde à la fin de l'exercice	1 043	166

18. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice écoulé.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Herschel H. Segal

Ancien président du Conseil et
chef de la direction de la Société

Jane Silverstone Segal, B.A.LLL

Présidente du Conseil et
chef de la direction de la Société

Emilia Di Raddo, CA

Présidente et secrétaire générale

Herbert E. Siblin, CM, FCA*

Président
Siblin & Associés Ltée

David Martz*

Conseiller en gestion

Maurice Tousson

Président et chef de la direction
de CDREM Group Inc.

Richard Cherney

Coassocié directeur de
Davies Ward Phillips & Vineberg s.r.l.

Max Mendelsohn*

Associé de McMillan s.r.l.

*Membre du Comité de vérification

DIRIGEANTS

Jane Silverstone Segal, B.A.LLL

Présidente du Conseil et
chef de la direction de la Société

Emilia Di Raddo, CA

Présidente et secrétaire générale

Franco Rocchi

Vice-président principal,
ventes et opérations

Johnny Del Ciano, CA

Vice-président,
finances

Vérificateurs

Ernst and Young s.r.l.
Comptables agréés

Conseillers juridiques

Davies Ward Phillips & Vineberg s.r.l.

Assemblée annuelle des actionnaires

Le mercredi 17 juin 2009 à 10 h
au siège social de la Société

Régistrare et agents de transferts

Services aux investisseurs
Computershare inc.

Banquiers

Banque Royale du Canada

Réalisation:

MaisonBrison inc.

SIÈGE SOCIAL

8300 boulevard Décarie, Montréal, Québec H4P 2P5
Téléphone: 514.738.7000, www.lechateau.com

